

Dispersion des marges des entreprises à l'international

[Stéphane Auray](#)

et [Aurélien Eyquem](#)

La forte mondialisation des économies a accru l'intérêt que l'on se doit de porter à l'importance des marges bénéficiaires des entreprises tournées vers l'international. Il sera entendu par marge bénéficiaire le différentiel entre le coût marginal de production et le prix de vente. Les évidences empiriques s'accroissent pour montrer que ces marges ont beaucoup augmenté ces dernières années (Autor, Dorn, Katz, Patterson, et Reenen, 2017 ; Loecker, Eeckhout, et Unger, 2020) et que les grandes entreprises représentent une part croissante des fluctuations agrégées (Gabaix, 2011). Par ailleurs, la dispersion des marges bénéficiaires est considérée dans la littérature comme une source potentielle de mauvaise allocation des ressources – capital et travail –, que ce soit au sein d'économies considérées fermées aux échanges internationaux (voir Restuccia et Rogerson, 2008) ou encore, par exemple, Baqaee et Farhi, 2020) mais également au sein des économies considérées ouvertes aux échanges commerciaux (Holmes, Hsu et Lee, 2014 ou Edmond, Midrigan et Xu, 2015). Enfin, il a été montré récemment par Gaubert et Itskhoki (2020) que ces marges sont

un déterminant essentiel de l'origine granulaire – liée à l'activité des grandes firmes exportatrices – des avantages comparatifs, autrement dit un déterminant de la compétitivité dans les échanges.

Dans un article récent (Auray et Eyquem, 2021) nous introduisons une dispersion des marges bénéficiaires en supposant une tarification stratégique *via* une concurrence à la Bertrand dans un modèle à deux pays avec effets de variété endogène et commerce international à la Ghironi et Melitz (2005). Notre but est de comprendre l'interaction entre ces marges, la productivité des entreprises et les phénomènes d'entrée et de sortie sur les marchés domestiques comme étrangers. S'il existe des distorsions dans l'allocation des ressources, comme c'est généralement le cas dans ces modèles, notre objectif corollaire est d'étudier la mise en œuvre de politiques fiscales optimales.

Dans les modèles à firmes hétérogènes tels que celui de Ghironi et Melitz (2005), les firmes sont supposées hétérogènes en termes de productivité individuelle. Les firmes les plus productives sont plus susceptibles d'entrer sur les marchés parce qu'elles sont plus à même de payer les coûts fixes d'entrée, que ce soit sur les marchés locaux ou à l'exportation. Par ailleurs ces firmes étant plus efficaces, elles produisent à des coûts plus faibles, ce qui leur permet de s'arroger de

plus grandes parts de marché. Ces effets qui semblent relativement intuitifs ont déjà été largement validés empiriquement. De manière générale, l'introduction de comportements de tarification stratégique permet aux entreprises ayant les plus grandes parts de marché de bénéficier d'un plus grand pouvoir de fixation des prix qui les conduit à extraire des marges plus importantes – étant entendu que les prix de vente qui en résultent peuvent quant à eux se révéler inférieurs à ceux de leurs concurrents. Une littérature croissante sur le commerce international souligne l'importance de ces comportements stratégiques et de la dispersion des marges qui en résulte dans la détermination des schémas d'ouverture au commerce ou de leur composition sectorielle (voir par exemple Bernard, Eaton, Jensen et Kortum, 2003) ; Melitz et Ottaviano, 2008 ; Atkeson et Burstein, 2008) mais dans l'ampleur des gains de bien-être liés au commerce (Edmond, Midrigan et Xu, 2015). En effet, l'ouverture au commerce, au-delà de ses effets habituels, pourrait réduire les effets néfastes de la dispersion des marges *via* l'augmentation de la concurrence qui en résulte et donc accroître ses effets positifs.

Tout d'abord et tel qu'anticipé, lorsque la politique fiscale est passive, la concurrence à la Bertrand génère une répartition des marges telle que les entreprises de plus grande taille – donc les productives – proposent des

tarifications plus faibles, attirent des parts de marché plus importantes et obtiennent des marges bénéficiaires plus importantes. De plus, Le mécanisme de sélection des entreprises exportatrices décrit par Melitz (2003) implique que ces dernières sont plus productives et facturent donc des marges bénéficiaires plus élevées. Ces résultats sont intuitifs et correspondent à la distribution observée des marges (voir Holmes, Hsu, et Lee, 2014).

Deuxièmement, nous caractérisons l'allocation optimale des ressources et montrons comment elle peut être mise en œuvre. Le meilleur équilibre possible corrige intégralement les distorsions de prix, implique une dispersion nulle des marges et un niveau quasi-nul de ces marges. Il est mis en œuvre, comme souvent dans cette littérature, par de généreuses subventions qui annulent les marges tout en préservant l'incitation des entreprises à entrer sur les marchés nationaux et d'exportation, c'est-à-dire en leur permettant de couvrir les coûts fixes d'entrée. Cet équilibre de premier rang peut être mis en place en utilisant une combinaison de subventions des ventes spécifiques à chaque entreprise, un régime d'imposition des bénéfices différencié entre entreprises non-exportatrices et exportatrices et une fiscalité spécifique sur travail.

Dans un modèle similaire où les marges sont supposées identiques à toutes les entreprises, le meilleur équilibre est identique mais, en revanche, beaucoup plus facile à mettre en œuvre grâce à un seul instrument de politique économique : une subvention uniforme et variable

dans le temps pour
toutes les entreprises.

Dans les deux cas, les gains associés à de telles politiques sont très importants par rapport au laisser-faire, représentant un accroissement potentiel de la consommation des ménages de l'ordre de 15%. Cependant, compte tenu de la complexité de la mise en œuvre d'un régime avec des marges hétérogènes et au regard de son coût pour les finances publiques, supérieur à 20% du PIB – la mise en œuvre nécessite d'importants montants de subventions, que les marges soient hétérogènes ou homogènes – nous considérons les politiques alternatives de second rang, où le nombre d'instruments de politique économique est limité et où l'on impose que le budget du gouvernement soit équilibré. Nous constatons que ces restrictions réduisent considérablement la capacité des décideurs à réduire les pertes de bien-être associées à l'équilibre de laisser-faire, et que seulement un tiers des gains potentiels de bien-être peuvent être mis en œuvre dans ce cas.

Troisièmement, alors que les allocations de premier rang sont indépendantes du degré du comportement de tarification, nous constatons que les pertes de bien-être observées dans l'équilibre de laisser-faire sont inférieures lorsque les marges sont hétérogènes et supérieures en moyennes aux marges observées en l'absence de tarification stratégique. Même si cela peut

sembler surprenant, le résultat peut être rationalisé en considérant les effets de la dispersion des marges à la fois sur la marge intensive – quantité produite par entreprise – et sur la marge extensive – le nombre d'entreprises sur les marchés. En effet, la concurrence à la Bertrand implique que la dispersion et le niveau moyen des marges sont positivement liés. La dispersion des marges augmente ainsi le niveau des marges avec deux effets. D'une part, toutes choses égales par ailleurs, des marges plus élevées réduisent la quantité produite par chaque entreprise – la marge intensive – et induisent une mauvaise allocation des ressources qui génère des pertes de bien-être. D'autre part, des marges bénéficiaires plus élevées impliquent des bénéfices attendus plus élevés pour les entrants potentiels, ce qui stimule l'entrée et augmente ainsi le nombre d'entreprises existantes – la marge extensive. Selon notre modèle, les gains de bien-être associés au second effet dominant les pertes de bien-être associées au premier effet. Le résultat implique donc que la dispersion des marges bénéficiaires peut générer des gains de bien-être, du moins lorsque aucune autre politique fiscale ou industrielle n'est menée.

Quatrièmement, alors que les résultats précédents sont principalement concentrés sur les implications de notre modèle et des politiques optimales associées en moyenne au cours du temps,

nous étudions également les leurs propriétés dynamiques. Dans le cadre de politiques fiscales passives (laissez-faire), lorsque l'économie subit des chocs de productivité agrégés – technologiques par exemple – le modèle se comporte globalement comme le modèle à la Ghironi et Melitz (2005). Une prédiction originale de notre modèle est que les marges bénéficiaires sont globalement contracycliques tandis que les marges bénéficiaires à l'exportation sont procycliques. La politique optimale implique des ajustements des taux d'imposition afin de renverser cette tendance, d'aligner toutes les marges au long du cycle économique et de rendre toutes les marges procycliques. Ces résultats sont conformes aux conclusions des études qui concentrent le comportement cyclique optimal des marges avec firmes hétérogènes dans des modèles d'économies fermées (Bilbiie, Ghironi et Melitz, 2019) et ouvertes (Cacciatore et Ghironi, 2020). Pour autant, conditionnellement à des chocs de productivité agrégés, la dispersion des marges bénéficiaires a peu d'effets quantitativement en comparaison d'un modèle similaire avec marges homogènes.

Enfin, dans l'esprit de Edmond, Midrigan et Xu (2015), nous menons une expérience de libéralisation commerciale par laquelle les coûts du commerce diminuent progressivement et définitivement à presque zéro. Nous constatons que les gains de bien-être à long terme sont

beaucoup plus importants lorsque la politique conduite est optimale. D'autre part, l'équilibre de laisser-faire indique que les gains de bien-être à court terme sont affectés par la dispersion des marges. En effet, la dispersion des marges affecte la dynamique de création des entreprises résultant d'une libéralisation des échanges de manière critique. Comme dans Edmond, Midrigan et Xu (2015), la dispersion des marges réduit les gains de bien-être à long terme du commerce, mais pour une raison différente : elle affecte le dynamisme dans la création d'entreprises et réduit le nombre d'entreprises à long terme. Cependant, puisque dans ce cas, moins de ressources sont investies à court terme pour créer de nouvelles entreprises, la consommation augmente davantage à la marge intensive à court et moyen termes – moins de 10 ans. Alors que les gains de bien-être à long terme de l'intégration commerciale varient de 12% à 14,5% selon les étalonnages, les gains de bien-être à court terme avec marges hétérogènes peuvent être jusqu'à 3% plus importants qu'avec marges homogènes.

Les conclusions de cette étude conduisent à une approche plus nuancée des marges bénéficiaires des entreprises que celle habituellement avancée par la littérature. En effet, si ces marges et leur dispersion ont bien des effets négatifs sur l'économie, elles ont également un rôle important à jouer dans les phénomènes d'entrée de firmes

et de participation aux marchés internationaux. Nos travaux viennent en complément d'une approche strictement microéconomique des questions de politique industrielle, qui conclurait de manière univoque quant à la nocivité des pouvoirs de marchés à l'origine de ces marges. À ce titre, à la manière de Schumpeter, ils convoquent une vision plus équilibrée du rôle des marges des entreprises dans les économies modernes qui ferait état d'une tension entre distorsions de concurrence et incitations à la création d'entreprises.

Références bibliographiques

Auray

Stéphane et Aurélien Eyquem, 2021, « The dispersion of Mark-ups in an Open Economy ».

Autor

David, David Dorn, Lawrence F. Katz, Christina Patterson et John Van Reenen, 2017, « Concentrating on the Fall of the Labor Share », *American Economic Review*, 107 (5):180-185.

Baqae

David Rezza et Emmanuel Farhi, 2020, « Productivity and Misallocation in General Equilibrium », *The Quarterly Journal of Economics*, 135 (1):105-163.

Berman N.,

P. Martin et T. Mayer, 2012, « How do Different Exporters React to Exchange Rate Changes? », *Quarterly Journal of*

Economics, 127 (1):437-492.

Bernard

Andrew B., Jonathan Eaton, J. Bradford Jensen et Samuel Kortum, 2003, « Plants and Productivity in International Trade », *American Economic Review*, 93 (4):1268-1290.

Bilbiie

Florin O., Fabio Ghironi et Marc J. Melitz, 2008, « Monetary Policy and Business Cycles with Endogenous Entry and Product Variety », In *NBER Macroeconomics Annual 2007*, Volume 22, NBER Chapters. National Bureau of Economic Research, Inc, 299-353.

Bilbiie

Florin O., Fabio Ghironi et Marc J. Melitz, 2019, « Monopoly Power and Endogenous Product Variety: Distortions and Remedies », *American Economic Journal: Macroeconomics*, 11 (4):140-174.

Cacchiatore

Matteo, Giuseppe Fiori et Fabio Ghironi, 2016, « Market Deregulation and Optimal Monetary Policy in a Monetary Union », *Journal of International Economics*, 99 (C):120-137.

Cacchiatore

Matteo et Fabio Ghironi, 2020, « Trade, Unemployment, and Monetary Policy », *NBER Working Paper*, 27474.

Edmond

Chris, Virgiliu Midrigan et Daniel Yi Xu, 2015, « Competition, Markups, and the Gains from International Trade », *American Economic Review*, 105(10):3183-3221.

Etro

Federico et Andrea Colciago, 2010, « Endogenous Market Structure and the Business Cycle », *Economic Journal*, 120(549):1201-1233.

Gabaix

Xavier, 2011, « The Granular Origins of Aggregate Fluctuations », *Econometrica*, 79(3):733-772.

Gaubert

Cecile et Oleg Itskhoki, 2020, « Granular Comparative Advantage », *Journal of Political Economy* (à paraître).

Ghironi F. et

M. J. Melitz, 2005, « International Trade and Macroeconomic Dynamics with Heterogeneous Firms », *Quarterly Journal of Economics*, 120(3):865-915.

Holmes

Thomas J., Wen-Tai Hsu et Sanghoon Lee, 2014, « Allocative Efficiency, Mark-ups, and the Welfare Gains from Trade », *Journal of International Economics*, 94(2):195-206.

Loecker Jan

De, Jan Eeckhout et Gabriel Unger, 2020, « The Rise of Market Power and the Macroeconomic Implications [“Econometric Tools for Analyzing Market Outcomes”] », *The Quarterly Journal of Economics*, 135(2):561-644.

Melitz Marc

J., 2003, « The Impact of Trade on Intra-Industry Reallocations and Aggregate Industry Productivity », *Econometrica*, 71(6):1695-1725.

Melitz Marc

J. et Gianmarco I. P. Ottaviano, 2008, « Market Size, Trade, and Productivity », *Review of Economic Studies*, 75(1):295-316.

Restuccia

Diego et Richard Rogerson, 2008, « Policy Distortions and Aggregate Productivity with Heterogeneous Establishments », *Review of Economic Dynamics*, 11(4):707-720.

Réduire l'incertitude pour faciliter la reprise économique

par Elliot Aurissergues (Économiste à l'OFCE)

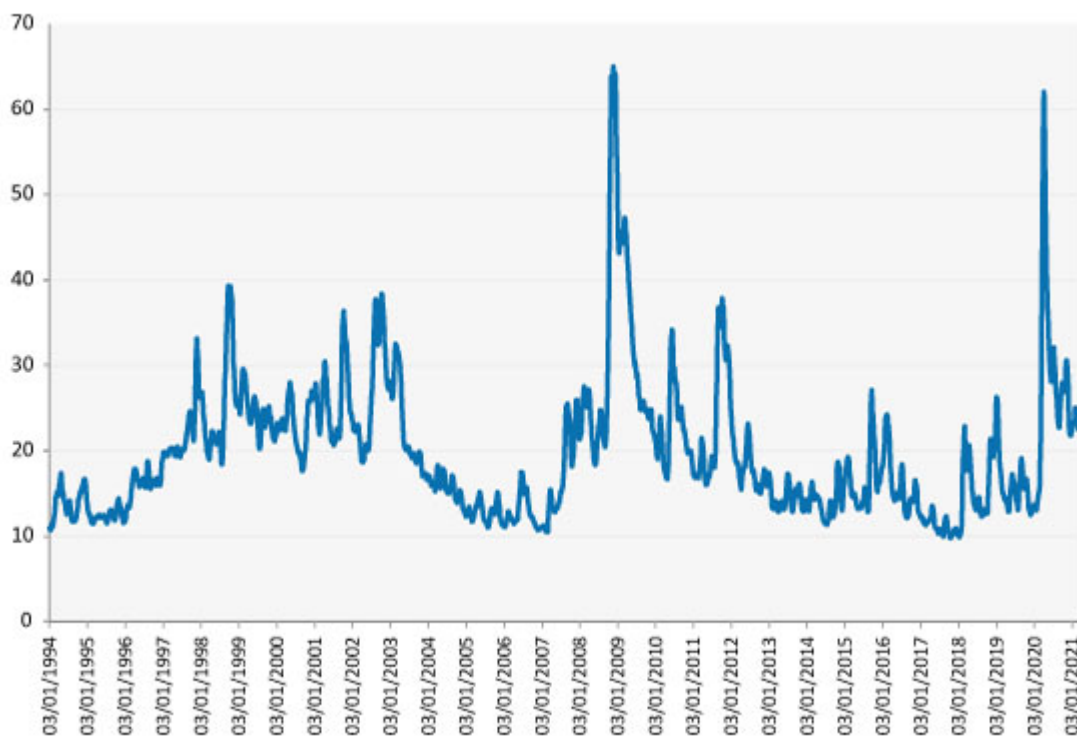
Alors que les contraintes sanitaires engendrées par la pandémie continuent de peser en 2021, l'enjeu est de faire revenir rapidement le PIB et l'emploi à leur niveau d'avant-crise. Cependant, l'incertitude des firmes sur leurs niveaux d'activité et leurs profits dans les années à venir pourrait ralentir la reprise. Pour faire face à de possibles effets négatifs durables de la crise, et alors qu'elles sont fragilisées par leurs pertes de 2020, les entreprises pourraient vouloir restaurer, voire accroître leurs marges, avec, à la clé, de nombreuses restructurations et destructions d'emploi. La reprise économique sera plus rapide si elles ont une réelle visibilité au-delà de 2021. Je propose un mécanisme qui donnerait aux entreprises qui le souhaitent, davantage de visibilité sur leur trésorerie et leur rentabilité à moyen terme, et qui serait peu coûteux à long terme pour les finances publiques.

L'incertitude sur l'après pandémie va peser sur la reprise

Sur le plan économique, la pandémie constitue une crise atypique. Elle combine des chocs d'approvisionnement, d'offre de travail et une baisse largement contrainte de la consommation (Dauvin et Sampognaro, 2021). Peu d'épisodes récents sont susceptibles de fournir des points de comparaison utiles aux acteurs économiques. Certains éléments pointent vers un retour rapide à la normale : le dynamisme de certaines économies asiatiques, en particulier de l'économie chinoise, la résilience de l'économie américaine, ou encore la politique budgétaire de l'administration Biden. D'autres facteurs peuvent à l'inverse limiter la croissance économique dans les années à venir. Les lourdes pertes de certaines entreprises risquent d'engendrer une vague de faillites (Guerini *et al.*, 2020 ; Heyer, 2020), avec de possibles effets négatifs sur la productivité ou l'emploi de certaines catégories de travailleurs. Certaines habitudes de consommation pourraient être durablement modifiées, impactant fortement certains secteurs comme l'aéronautique ou le commerce de détail. Les trajectoires de certaines économies émergentes représentent une autre inconnue car elles ne peuvent pas se permettre le même niveau de soutien budgétaire que les économies américaines ou européennes. Enfin, la concentration du choc sur des secteurs employant

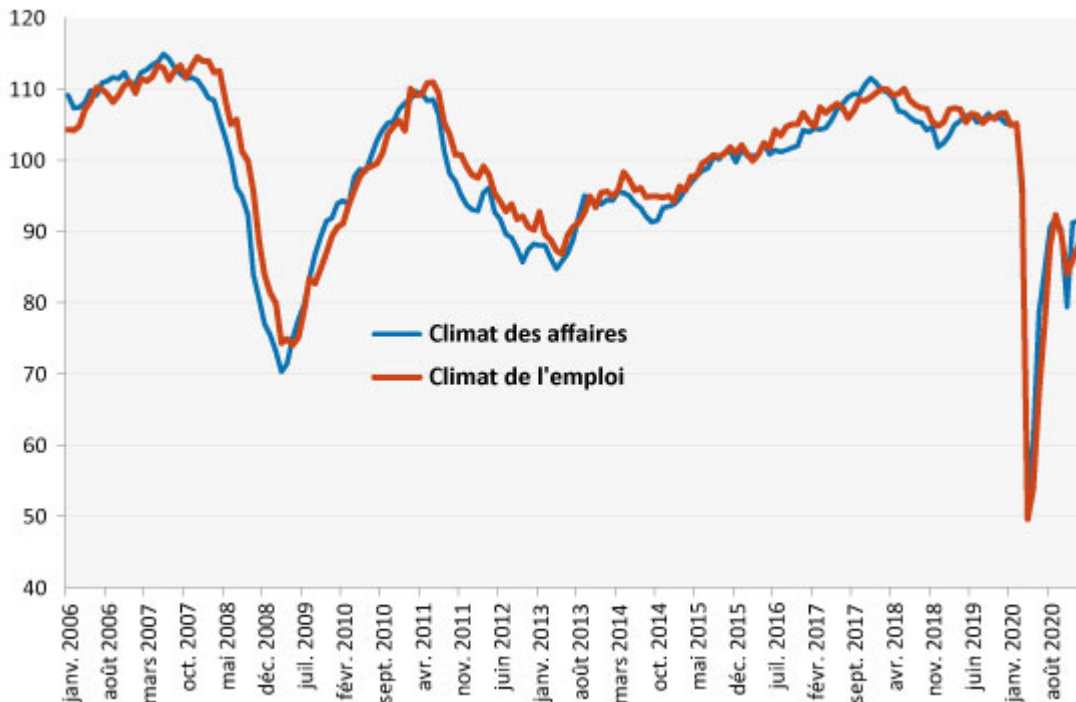
surtout des travailleurs faiblement qualifiés risque d'accroître les inégalités à l'intérieur des différents pays et, ainsi, engendrer une nouvelle hausse de l'épargne au niveau mondial. Certains indicateurs traduisent cette incertitude toujours forte. Le VIX qui représente la volatilité du prix des actions américaines, telle qu'anticipée par les acteurs du marché, demeure deux fois plus élevé qu'avant la crise et est comparable aux niveaux atteints lors de la crise *Dotcom* (voir graphique 1). En France, les climats des affaires et de l'emploi ont fortement rebondi depuis leur plus bas historique de mars-avril 2020 mais restent au même niveau qu'au plus bas de la crise de la zone euro en 2012-2013 (voir graphique 2).

Graphique 1: Évolution du VIX depuis 1994



Sources : Chicago Board Options Exchange, VIX lissé sur 20 jours, calculs OFCE.

Graphique 2. Climat des affaires et de l'emploi en France



Source : INSEE.

La littérature montre que l'incertitude sur la trajectoire de l'économie à moyen terme affecte le comportement des entreprises dès aujourd'hui. En l'identifiant à la volatilité du prix des actions, Bloom (2009) suggère qu'elle a un impact négatif significatif sur le PIB et l'emploi aux États-Unis. De nombreux autres travaux, utilisant des méthodologies différentes, sont venus confirmer cette idée [1]. Après une récession aussi grave que celle de 2020, l'incertitude pourrait avoir des répercussions encore plus importantes. Des effets habituellement de second ordre peuvent suffire à faire dérailler la reprise économique.

Une proposition pour donner de la visibilité aux entreprises

Les mesures du plan de relance actuel portent essentiellement sur 2021 et 2022 et n'offrent pas une visibilité aux entreprises sur leur activité ou leur trésorerie au-delà de 2022. Il est vrai qu'il est difficile pour le gouvernement actuel d'engager des dépenses

importantes que devront assumer les futurs gouvernements. Il est cependant possible d'envisager des mesures relativement fortes mais dont le coût budgétaire sur les dix prochaines années (et donc l'impact sur la marge de manœuvre budgétaire des futurs gouvernements) serait limité.

Proposition : Donner aux entreprises **l'option** suivante : une subvention de 10% de la masse salariale sous 3 SMIC entre 2022 et 2026 en échange d'un impôt supplémentaire de 5% sur l'excédent brut d'exploitation (EBE) sur la période 2022-2030.

Pour les entreprises demandant à en bénéficier, ce dispositif est **l'équivalent fiscal d'une recapitalisation temporaire**. Elles échangent une subvention aujourd'hui contre une fraction de leurs bénéfices demain. Le coût du capital implicite serait particulièrement attractif. Le dispositif est calibré pour que son « taux d'intérêt » (donné par le ratio entre la somme des taxes supplémentaires sur 2022-2030 et la somme des subventions sur 2022-2026) soit proche de 0% pour une entreprise française « moyenne ». Ce taux serait plus faible a posteriori pour les entreprises qui auront moins bien performé que prévu. Par rapport à d'autres méthodes de recapitalisation comme les prises de participations directes de la puissance publique ou la transformation des prêts en quasi fonds propres, il n'y a pas de risque de

perte de contrôle
de l'entreprise pour les actionnaires actuels.

L'avantage du dispositif est qu'il cible automatiquement les entreprises qui en ont le plus besoin. Les entreprises anticipant de possibles difficultés économiques durant les prochaines années, et les activités à forte intensité en emploi, vont s'auto-sélectionner, les autres n'ayant pas intérêt à demander la subvention. Celle-ci étant décaissée progressivement, les entreprises qui maintiennent durablement l'emploi sur la période seront favorisées. Les entreprises à forte intensité de capital ou à forte croissance ne seraient pas pénalisées puisque le dispositif resterait optionnel. La taxe additionnelle sur l'EBE est temporaire et ne devrait pas avoir d'effets négatifs sur l'investissement des entreprises demandeuses.

Le coût en terme de dette publique à l'horizon 2030 serait faible. Sur les 8 ans, le dispositif coûterait environ 10 milliards [\[2\]](#) d'euros, soit 0,4 point de PIB, si toutes les entreprises demandaient à en bénéficier. L'effet d'auto-sélection des entreprises accroîtrait le coût moyen par entreprise bénéficiaire mais en diminuerait aussi le nombre et aurait donc un impact ambigu sur le coût total. Celui-ci ne prend pas en compte les effets bénéfiques du dispositif sur les finances publiques s'il permet d'éviter des

destructions d'emploi ou le non remboursement de certains prêts garantis. L'impulsion budgétaire sur 2022-2025 pourrait être en revanche assez forte, de l'ordre de 1 à 1,5 point de PIB par an (soit de 4 à 6 points de PIB sur les 4 ans) mais serait contrebalancé par un surcroît automatique de recettes sur 2025-2030[3].

Bibliographie

Bachmann R, S. Elstner et E. Sims, 2013, « Uncertainty and Economic Activity: Evidence from Business Survey Data », *AEJ macroeconomics*, <https://www.aeaweb.org/articles?id=10.1257/mac.5.2.217>

Belianska A, A. Eyquem et C. Poilly, 2021, « The Transmission Channels of Government Spending Uncertainty », *working paper*, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03160370>

Bloom N., 2009, « The impact of uncertainty shocks », *Econometrica*, <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.3982/ECTA6248>

Dauvin M et R. Sampognaro, 2021, « Dans Les Coulisses du Confinement: Modélisation de chocs simultanés d'offre et de demande », *OFCE working papers*, <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/dtravail/OFCEWP2021-05.pdf>

Fernandez-Villaverde

J. et P. Guerron-Quintana, 2011, « Risk Matters: The Real Effects of Volatility Shocks », *American Economic Review*, <https://www.aeaweb.org/articles?id=10.1257/aer.101.6.2530>

Fernandez-Villaverde

J. et P. Guerron-Quintana, 2015, « Fiscal volatility shocks and economic activity », *American Economic Review*, <https://www.aeaweb.org/articles?id=10.1257/aer.20121236>

Guerini M., L. Nesta, X. ragot et S.

Schiavo, 2020, « [Firm liquidity and solvency under the Covid-19 lockdown in France](#) », *OFCE*

polity

brief,

<https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/pbrief/2020/OFCEpbrief76.pdf>

Heyer E., 2020, « Défaillances d'entreprises et destructions d'emplois: une estimation de la relation sur données macro-sectorielles », *Revue de l'OFCE*,

<https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/7-168OFCE.pdf>

[1] Fernandez-Villaverde,

Guerron-Quintana, Rubio-Ramirez et Uribe (2011) montrent qu'une volatilité

accrue des taux d'intérêt a des effets déstabilisants sur les économies

d'Amérique latine. Ces mêmes auteurs suggèrent, dans un article de 2015, qu'une

incertitude accrue sur la future politique budgétaire américaine conduit les

entreprises à accroître leurs marges, réduisant l'activité économique. Ce

résultat est confirmé par Belianska, Eyquem et Poilly (2021) pour la zone euro.

En utilisant les enquêtes sur la confiance des consommateurs, Bachmann et Sims

(2012) montrent que des consommateurs pessimistes réduisent l'efficacité de la

politique budgétaire en période de récession. Enfin, l'incertitude des chefs

d'entreprises a un impact négatif sur la production comme le montrent les

données allemandes mobilisées par Bachmann, Elstner et Sims (2013).

[2] La masse salariale sous 3 SMIC était en 2019 de l'ordre de 480 mds d'euros (le total des salaires et traitements bruts représentaient 640 mds d'euros pour les sociétés non financières et les dernières données de l'INSEE suggèrent que les salaires sous 3 SMIC représentent 75% de la masse salariale, montant qui par ailleurs semble cohérent avec les données sur le coût du CICE). L'EBE des sociétés non financières était de 420 mds d'euros. En se basant sur ces chiffres 2019 et si toutes les entreprises demandaient à bénéficier du dispositif, la subvention totale s'élèverait à $0,1 \times 480 \times 4$ soit 196 mds d'euros. L'impôt sur l'EBE rapporterait sous les mêmes hypothèses $0,05 \times 420 \times 8 + 0,05 \times 196$ (5% de la subvention sera récupérée *via* le surcroît d'EBE) soit 186 mds d'euros.

[3] Ce surcroît de recettes fiscales ne devrait pas pénaliser l'activité sur cette période car (i) il concernera les revenus du capital pour lesquels la propension marginale à consommer est plutôt faible et (ii) il devrait être correctement anticipé par les entreprises bénéficiaires.

Quels sont les facteurs de la hausse des dettes publiques en zone euro de 1999 à 2019 ?

par [Pierre Aldama](#)

Entre 1999 et 2019, à la veille de la pandémie de la Covid-19, les dettes publiques avaient augmenté en moyenne de 20 points de PIB dans les 11 plus anciens membres de la zone euro. Cette hausse des dettes publiques est communément attribuée aux déficits budgétaires structurels, en particulier ceux d'avant-crise et dans les pays du « Sud ». Cependant, quelle est vraiment la part du stock de dette publique en 2019 que l'on peut attribuer aux déficits structurels, et celles qui sont attribuables à la croissance du PIB, à la charge d'intérêts ou aux déficits conjoncturels ? Dans ce billet, on décompose les variations de dette publique à partir de l'édition de décembre 2020 de l'Economic Outlook de l'OCDE, selon ses principaux facteurs : soldes primaires structurel et conjoncturel, charge d'intérêt, croissance du PIB nominal et ajustements flux-stock. On montre que la contribution des déficits structurels est généralement moins forte que communément admise et que la hausse des dettes publiques sur la période est largement le résultat des conséquences directes et indirectes de la double récession en zone euro.

À la veille de la crise engendrée par la pandémie de Covid-19, le niveau moyen de la dette publique (au sens de Maastricht) des 11 pays les plus anciens de la zone euro était de 92% du PIB. Entre 1999 et 2019, la hausse moyenne de la dette publique dans ces 11 pays a été de 20 points de PIB, avec cependant une forte hétérogénéité (Figure 1). D'un côté, un premier groupe de pays dits « vertueux » – Allemagne, Pays-Bas, Autriche, Finlande et Irlande – ont ramené leurs ratios d'endettement à leur niveau de 1999, à 60% du PIB, voire à un niveau inférieur. De l'autre, des pays dont la dette publique s'est accrue – France, Espagne, Grèce et Portugal – ou maintenue à un niveau élevé – Belgique, Italie. Peut-on en déduire simplement qu'il y a d'un côté des pays-fourmis et de l'autre des pays-cigales ? Sans doute pas.

En effet, tous les pays ne sont pas entrés dans l'UEM avec les mêmes niveaux d'endettement : leur point de départ biaise donc le constat dans la mesure où il n'informe pas de la nature structurelle, cyclique ou liée à la dynamique des charges d'intérêt de la politique budgétaire effectivement menée de 1999 à 2019. La hausse des dettes publiques dans les pays cigales est-elle largement attribuable à l'accumulation des déficits structurels, ou au contraire, à des facteurs conjoncturels et aux

conséquences des récessions en zone euro (2008-2010 et 2011-2013) ?

Dans ce billet, on décompose les *variations* de dette publique à partir de

l'édition de décembre 2020 de *l'Economic*

Outlook de l'OCDE, selon ses principaux facteurs : soldes primaires

structurel et conjoncturel, charge d'intérêt, croissance du PIB nominal et

ajustements flux-stock. On montre que la contribution des déficits structurels

est généralement moins forte que communément admise et que la hausse des

dettes publiques sur la période est largement le résultat des conséquences

directes et indirectes de la double récession en zone euro.

La décomposition comptable de la dynamique de la dette publique

La variation de la dette publique

(en pourcentage du PIB) entre l'année t

et l'année $t-1$ peut se décomposer

selon 5 grands facteurs, à partir de l'équation suivante :

$$\Delta d_t = \frac{r_t}{1+y_t} d_{t-1} - \frac{y_t}{1+y_t} d_{t-1} + sp_t^{cyc} + sp_t^{struc} + afs_t$$

où $r_t / (1+y_t) d_{t-1}$ est l'effet de la charge d'intérêts, $-y_t / (1+y_t) d_{t-1}$ est l'effet de la croissance du PIB nominal (et la somme des deux termes est le fameux effet boule-de-neige[\[1\]](#) de

la dette publique), sp_t^{cyc} est la composante cyclique du solde budgétaire primaire (hors-charge d'intérêts), sp_t^{struc} est le solde primaire structurel (ou ajusté de l'écart de production)

et afs_t sont les ajustements flux-stock, c'est-à-dire les opérations sur l'actif et le passif des APU (Administrations publiques) qui ne sont pas comptabilisées dans le solde primaire.

Finalement, en cumulant chacun de ces termes, on calcule les contributions à la variation totale de la dette publique entre 1999 et 2019 (Figure 2) et année après année (Figure 3).

Enfin, les Figures 4A et 4B présentent des décompositions de la dette publique analogues à la Figure 2 mais sur deux sous-périodes : 1999-2008 et 2008-2019.

Figure 1 : Dette publique/PIB au sens de Maastricht entre 1999 et 2019, en points de PIB

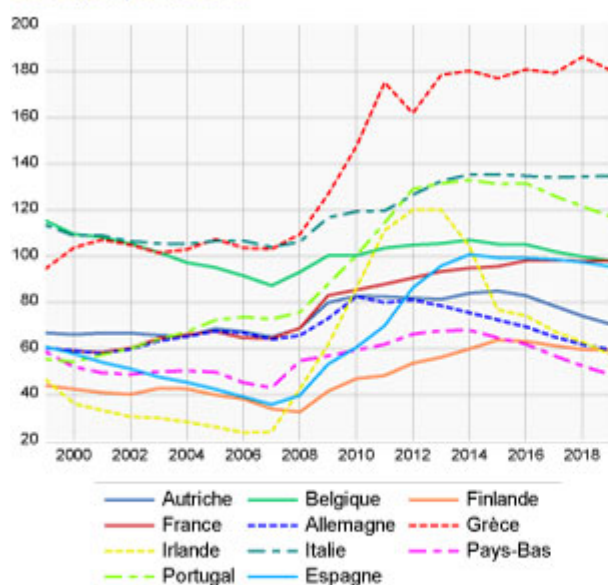
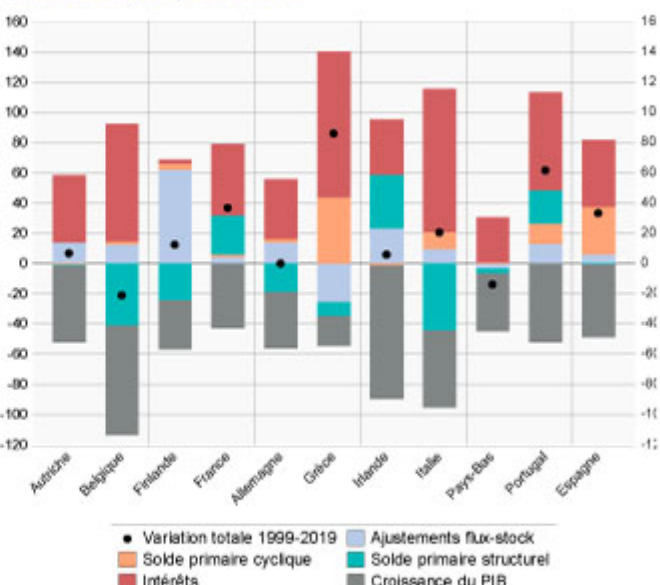


Figure 2 : Décomposition de la variation de la dette publique entre 1999 et 2019, en points de PIB



Notes : Pour chaque pays, la variation totale entre 1999 et 2019 du ratio dette publique/PIB est décomposée entre l'effet des intérêts payés, de la croissance du PIB, des déficits (+) ou excédents (-) primaires cycliques et structurels, et enfin par les ajustements flux-stock (i.e. les opérations touchant à l'actif et au passif des administrations, non comptabilisées dans le solde primaire).

Source : OECD Economic Outlook, Edition 2020/2, calculs de l'auteur.

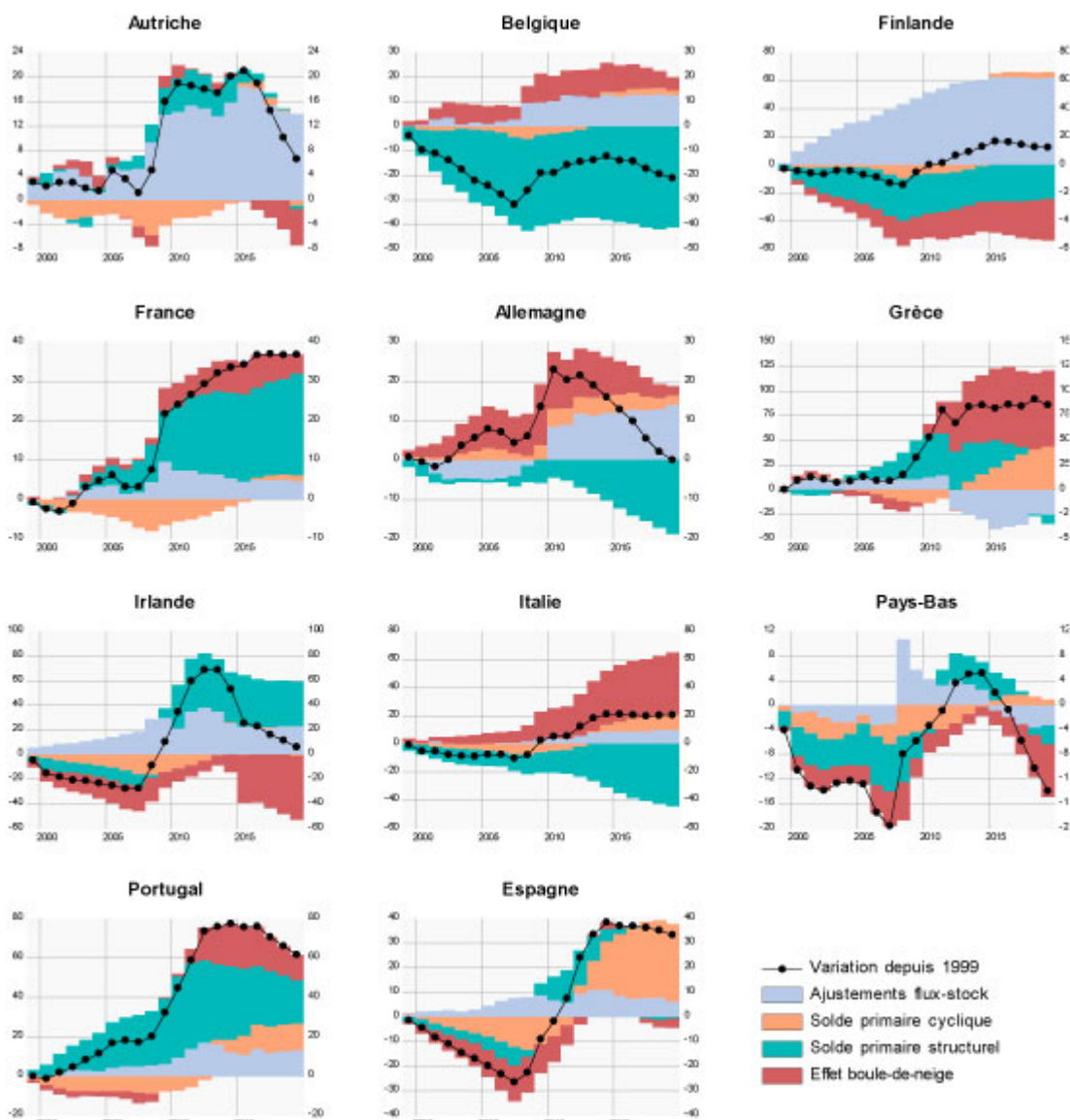
Les cicatrices de la double récession de 2008-2010 et de 2011-2013 en zone euro

La hausse des dettes publiques en UEM est largement expliquée par les effets conjoncturels de la double récession de 2008-2010 et de 2011-2013 (Figure 3).

Entre 2008 et 2019, parmi les trois pays qui enregistrent les plus fortes hausses de dette publique (Grèce, Espagne, Portugal), la hausse de l'endettement s'explique majoritairement par des déficits primaires conjoncturels et par l'effet boule-de-neige. La Grèce est un exemple frappant à cet égard dans la mesure où l'effet boule-de-neige représente près des 3/5 de la hausse de la dette publique entre 1999 et 2019, et cet effet est principalement concentré entre 2008 et 2019, avec l'effondrement du PIB en niveau. À l'inverse, l'apparent « miracle » irlandais s'explique en réalité par un effet massif de la croissance nominale en 2015, qui s'explique quant à lui par [la relocalisation d'actifs immatériels existants en Irlande par des multinationales](#).

Par ailleurs, l'éventuelle contribution positive des déficits *structurels* à la croissance de la dette pendant la crise de 2008-2010 constitue en réalité une réponse contracyclique optimale de la politique budgétaire pendant la récession, et ne peut être interprétée en soi comme un manque de sérieux budgétaire. Ce n'est cependant le cas que dans moins de la moitié des pays étudiés : Espagne, Pays-Bas, France, Autriche, Irlande, et cela reflète en large partie pour les autres pays la pro-cyclicité des politiques budgétaires discrétionnaires en zone euro sur la période [\(Aldama et Creel, 2020\)](#).

Figure 3 : Évolution du ratio dette publique/PIB et contributions cumulées depuis 1999, en points de PIB



Notes : Pour chaque pays, la variation totale du ratio dette publique/PIB est décomposée entre l'effet boule-de-neige (qui cumule l'effet de la charge d'intérêts et de la croissance du PIB), des déficits (+) ou excédents (-) primaires cycliques et structurels, et enfin par les ajustements flux-stock (i.e. les opérations touchant à l'actif et au passif des administrations, non comptabilisées dans le solde primaire).
Source : OECD Economic Outlook, Edition 2020/2, calculs de l'auteur.

Enfin, d'une façon générale, la contribution des Ajustements Flux-Stocks s'accroît fortement après la crise de 2008, principalement en raison au plan de sauvetage du secteur bancaire.

Dans le cas de la Grèce, la contribution négative des AFS correspond largement au défaut de 2012.

Excédents du Nord vs. déficits structurels du Sud de la zone euro ?

Sur la période 1999-2019, il apparaît que seulement trois pays

(France, Irlande et Portugal) ont une contribution positive des déficits primaires structurels à la croissance de leur dette publique. Remarquablement, la Grèce aussi bien que l'Italie se distinguent de ces pays par une contribution négative du fait de leurs excédents structurels primaires, et on le verra par la suite, notamment du fait de l'ajustement budgétaire structurel réalisé depuis 2010 dans le cas de la Grèce. La Belgique, fortement endettée à son entrée dans l'UEM (114% du PIB) se caractérise également par une forte contribution négative de son solde primaire structurel à la croissance de la dette.

Figure 4A : Décomposition de la variation de la dette entre 1999 et 2008, en points de PIB

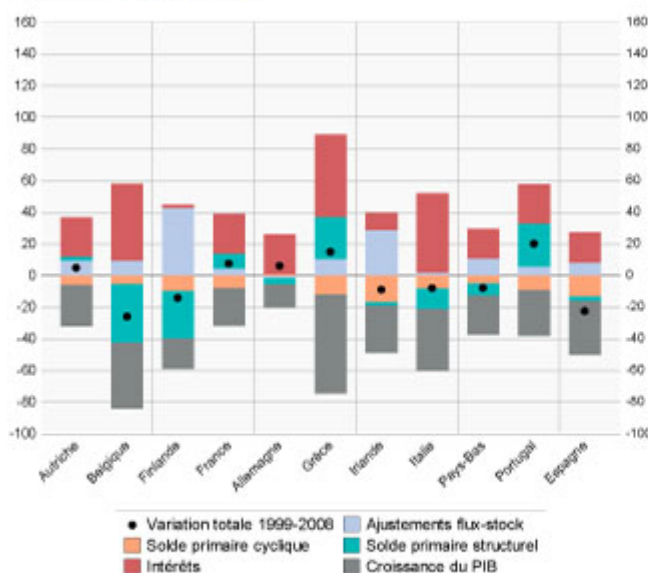
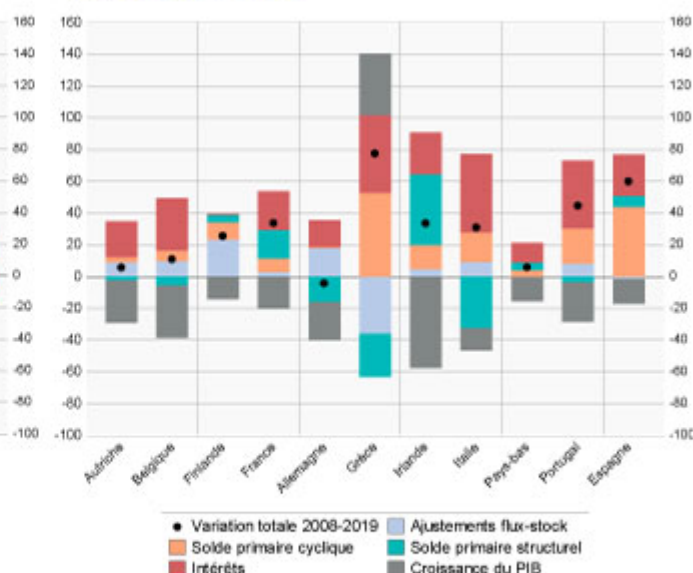


Figure 4B : décomposition de la variation de la dette entre 2008 et 2019, en points de PIB



Notes : Pour chaque pays, la variation totale du ratio dette publique/PIB est décomposée entre l'effet des intérêts payés, de la croissance du PIB, des déficits (+) ou excédents (-) primaires cycliques et structurels, et enfin par les ajustements flux-stock (i.e. les opérations touchant à l'actif et au passif des administrations, non comptabilisées dans le solde primaire).

Source : OECD Economic Outlook, Edition 2020/2, calculs de l'auteur.

Dans le cas de la Grèce, on observe notamment la forte baisse de la contribution du solde structurel primaire, qui devient même négative en 2019 : en d'autres termes, après 2010 la Grèce a plus que compensé l'effet de ses déficits primaires structurels antérieurs. De façon encore plus remarquable, l'Italie a mené sur l'ensemble de la période une

politique budgétaire très rigoureuse, dans la mesure où la contribution (négative) de son excédent structurel primaire n'a cessé de s'accroître en valeur absolue. Dans une situation intermédiaire, le Portugal a commencé à dégager des excédents primaires structurels, sans pour autant annuler l'effet des déficits antérieurs à 2010. L'Irlande, parfois présentée comme la « bonne élève » de la zone euro à la suite de la crise de 2010, n'a pas compensé les déficits structurels enregistrés pendant la crise par des excédents structurels post-crise (la contribution à la variation de la dette étant stable).

Si on se focalise sur la période pré-2008 (Figure 4A) et sur les pays dits du « Sud », là encore, seuls la Grèce et le Portugal ont vu une contribution positive de leurs déficits structurels à la croissance de la dette, tandis que l'Irlande, l'Italie et l'Espagne enregistraient une contribution négative de leurs excédents structurels primaires.

Du côté du couple franco-allemand, la divergence est nette. La rigueur budgétaire allemande apparaît presque extrême : même à la suite de la crise de 2008-2010, le solde structurel primaire de l'État fédéral n'a pas contribué positivement à la croissance de la dette, traduisant une très faible

politique discrétionnaire contracyclique (le solde structurel allemand s'est creusé de 1 point de PIB en 2010). À l'inverse dans le cas de la France, une bonne partie de la variation de la dette publique s'expliquerait par les déficits structurels enregistrés *aussi bien avant qu'après* 2008 (Figures 4A et 4B), avec cependant un ralentissement dans la seconde moitié des années 2010 (Figure 3). Ainsi sur les 37 points de PIB de dette publique accumulés depuis 1999, près de 26 points proviendraient des déficits structurels accumulés sur la période.

Bien entendu, la distinction entre solde structurel et solde conjoncturel repose de manière critique sur l'estimation du niveau de PIB « potentiel », c'est-à-dire de pleine utilisation des facteurs de production, sans pressions inflationnistes. Cette mesure est sujette à une forte incertitude et à de nombreuses critiques, comme par exemple une trop grande sensibilité au cycle macroéconomique et à des chocs de demande ([Coibion et al. 2018](#), [Fatas et Summers 2018](#)). Certains de ces travaux suggèrent que le niveau potentiel de l'activité pourrait être sous-estimé. Ainsi, le biais vraisemblable dans les estimations de PIB potentiel doit nous prévenir contre toute interprétation définitive sur la nature structurelle vs. conjoncturelle des déficits ou des excédents budgétaires.[\[2\]](#)

Si les dettes publiques ont globalement augmenté en zone euro depuis 1999, ce sont les conséquences directes et indirectes de la crise de 2008, à travers les déficits conjoncturels, l'aggravation de l'effet boule de neige et de la faiblesse *structurelle* de la croissance dans certains pays du Sud, qui en explique une large partie.

Au contraire, parmi les pays les plus endettés aujourd'hui, la plupart ont dégagé de forts excédents structurels primaires sur la période, tels que l'Italie ou la Belgique. La Grèce a même plus que compensé la contribution positive de ses déficits structurels passés. De quoi torde le coup à une grille de lecture encore trop souvent mobilisée, celle du Nord contre le Sud, ou de la rigueur contre le laxisme budgétaire : elle ne survit pas à une analyse simplement comptable de la dynamique de la dette publique.

[\[1\]](#) L'effet

boule-de-neige de la dette publique est l'effet du différentiel entre le taux d'intérêt payé sur le stock de dette accumulé et le taux de croissance de l'économie. Si ce différentiel est positif, la dette publique tend alors à s'accroître mécaniquement, pour un solde budgétaire primaire donné ; inversement, s'il est négatif, la dette publique tend à se réduire mécaniquement.

[\[2\]](#)

Cependant en se basant sur *l'Economic*

Outlook de l'OCDE, on bénéficie d'une approche homogène selon les pays, et donc avec un biais relativement uniforme entre eux. Par ailleurs, la mesure du PIB potentiel utilisée par l'OCDE serait vraisemblablement [moins cyclique que celles du FMI et de la Commission européenne](#).

La politique monétaire européenne a-t-elle rempli ses objectifs ?

[Christophe](#)

[Blot](#), Caroline Bozou and [Jérôme](#)

[Creel](#)

Dans un document récent en vue de la préparation du [Dialogue monétaire entre le Parlement européen et la BCE](#), nous passons en revue et évaluons les différentes mesures introduites par la BCE depuis le début de la crise COVID-19 en Europe, principalement l'extension des mesures du programme d'achat d'actifs (APP) et le développement des mesures du programme d'achat d'urgence pandémique (PEPP).

Les programmes APP et PEPP se sont vu attribuer des objectifs distincts par rapport aux politiques précédentes. Le programme APP a été orienté vers la stabilité des prix tandis

que le programme PEPP a été orienté vers l'atténuation de la fragmentation financière.

Nous commençons par analyser les effets des annonces du programme APP (y compris les flux d'achat d'actifs) sur les anticipations d'inflation par une approche d'étude d'événements. Nous montrons qu'elles ont contribué à augmenter les anticipations d'inflation.

Ensuite, nous analysons l'impact du programme PEPP sur les écarts de taux (spreads) souverains et montrons que le programme a eu des effets hétérogènes qui ont atténué le risque de fragmentation : le programme PEPP a eu un impact sur les spreads souverains des économies les plus fragiles pendant la pandémie (par exemple, l'Italie) et aucun impact sur les moins fragiles (par exemple, les Pays-Bas). Cependant, les spreads souverains n'ont pas complètement disparu, ce qui fait que la transmission de la politique monétaire n'est pas totalement homogène entre les pays.

Dans une perspective plus large, nous montrons également que les effets macroéconomiques globaux ont été conformes aux résultats attendus depuis le milieu des années 2000 : les mesures de politique monétaire de la BCE ont eu des effets réels sur les taux de chômage de la zone euro, des effets nominaux sur les taux

d'inflation et des effets financiers sur la stabilité bancaire. Ces résultats sont en accord avec les estimations récentes de la Banque de France ([Lhuissier and Nguyen, 2021](#)).

En conclusion, une augmentation de la taille du programme PEPP, ainsi que l'a annoncé la BCE en décembre, est utile pour pallier le risque de réapparition des risques financiers. En attendant, nous soutenons l'idée qu'une décision de la BCE de plafonner les spreads souverains pendant la crise COVID-19 permettrait d'alléger le fardeau de la crise sur les économies les plus fragiles de la zone euro, où les spreads souverains restent les plus élevés.

Crise sanitaire, emploi, chômage : l'Ile de France en première ligne

Par Bruno Coquet

Les conséquences de la crise sanitaire sur l'emploi et le chômage s'aggravent et deviennent de plus en plus hétérogènes d'une région à l'autre, comme nous avons récemment illustré (Blog de l'OFCE du 4 mars 2021).

L'un des faits les plus remarquables réside dans le prix particulièrement lourd que paie l'Ile de France à cette crise : en 2019, la région rassemblait 23,4% de l'emploi salarié et 16,9% des chômeurs inscrits à Pôle Emploi, mais depuis le début de la crise sanitaire elle concentre 30,6% de la baisse de l'emploi, 40,2% de la chute des embauches, et 32,3% à la hausse des DEFMabc dans l'ensemble du pays en 2020. C'est donc pour le moment le marché du travail francilien qui subit l'essentiel des difficultés consécutives à la situation sanitaire.

Le choc est aussi rude qu'inhabituel, car l'Ile de France est depuis de nombreuses années une région parmi les plus dynamiques de métropole, comme l'illustre l'accroissement continu de +1,5% son poids dans l'emploi salarié du pays au cours des années 2010 (graphique 1). Mais sous l'effet de la crise sanitaire, deux trimestres ont suffi à effacer les gains des 18 derniers mois : la région ne pesait plus que 23,3% de l'emploi du pays au 3^{ème} trimestre 2020, soit son niveau de fin 2018.

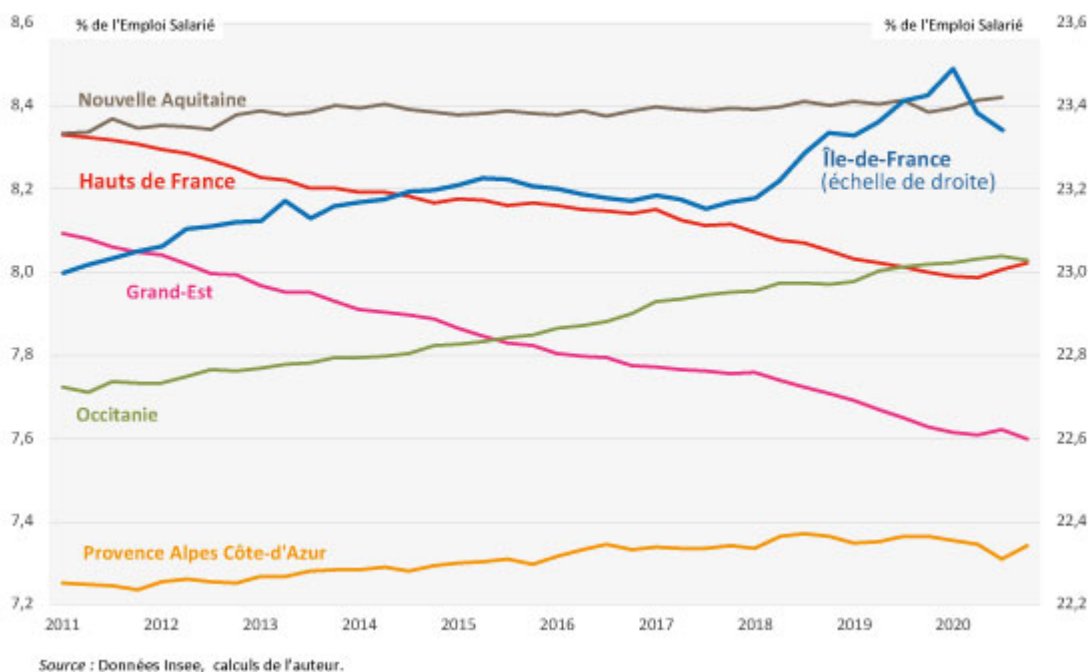
A la fin du troisième trimestre 2020 ce sont au total 90 000 emplois qui ont été détruits en 3 trimestres depuis la fin 2019 en Ile de France. Une légère progression dans les services non-marchands (+7 000 emplois) dans l'agriculture ou la construction (+6 000, soit près du tiers des emplois créés par ce secteur dans le pays), compensent un peu

la baisse de -97 000 emplois dans le tertiaire marchand. Ces secteurs de services marchands subissent en effet fortement la crise du fait des mesures de confinement sévères dont nombre d'entre eux sont l'objet, directement ou indirectement (restaurants, tourisme, culture, événementiel, etc.). L'Ile de France est plus spécialisée dans ces secteurs, puisqu'elle concentrait 29,8% des emplois tertiaires marchands fin 2019, et que ceux-ci y représentaient 63% de l'emploi en 2019 contre 45% dans le reste de la France. Néanmoins l'intensité de la crise va encore au-delà de cette forte exposition, puisque l'Ile de France contribue à 33,6% de la baisse de -289 000 emplois enregistrée en France dans les services marchands à la fin du 3^e trimestre 2020. (A l'image de la baisse du tourisme, plus marquée en IDF ?)

L'évolution de l'emploi intérimaire confirme ce diagnostic. La reprise qui a succédé à l'effondrement généralisé d'avril 2020, coïncide avec une forte disparité des situations régionales et un recul très marqué en Ile de France. Au niveau national le nombre de contrats a diminué de 4,1 millions (-21%) sur les onze premiers mois de l'année : on comptait 711 000 intérimaires employés fin novembre 2020, soit 83 000 de moins qu'un an auparavant. L'Ile de France qui représentait 16,8% de l'emploi intérimaire en 2019, enregistre une baisse de 19,1% l'emploi dans l'intérim, contre

-8,7% pour l'ensemble des dans le reste du pays, si bien qu'elle concentre près du tiers (31,1%) des pertes d'emploi dans ce secteur.

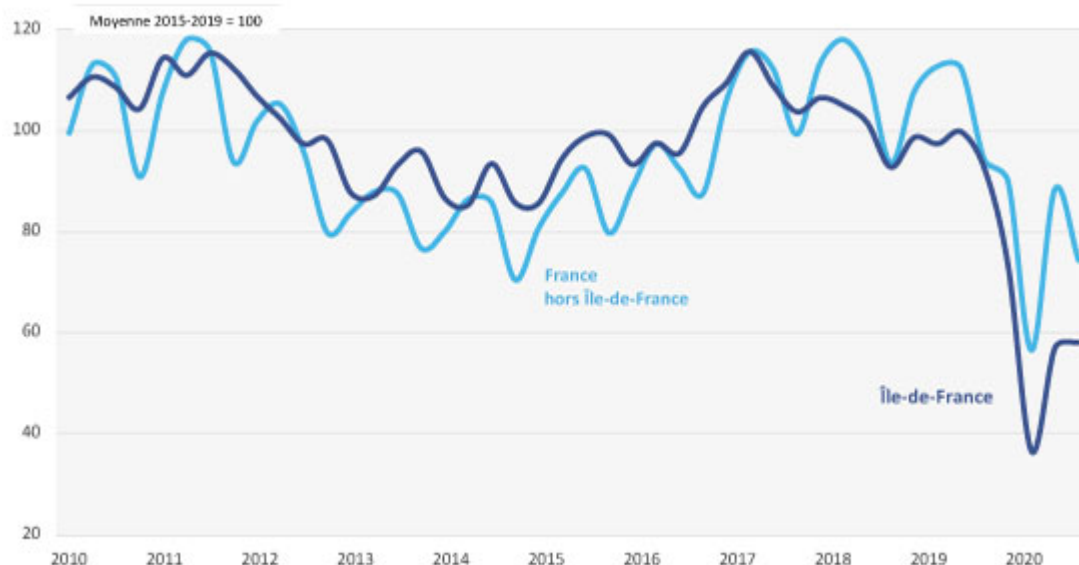
Graphique 1. Part des six régions les plus importantes dans l'emploi salarié (2011-2020)



En amont de cette contraction de l'emploi on observe un tarissement des flux d'embauches : les offres d'emploi collectées chaque trimestre par Pôle Emploi ont été 40% moins nombreuses en 2020 que les années précédentes (graphique 2). Les déclarations d'embauches recensées par l'Acoss ont chuté du même ordre de grandeur entre 2019 et 2020 (graphique 3). La dépression des embauches affecte plus fortement les contrats courts que les contrats longs, mais quel soit le type de contrat le recul est toujours été nettement plus prononcé en Ile de France que dans le reste du pays : au total l'Acoss a recensé 19,2 millions d'embauches hors intérim en 2020 soit 7 millions de moins qu'en 2019, et la part de l'Ile de France est passée de 31,1% à 27,1% de ces déclarations embauches soit une baisse de 8,2 à 5,3 millions de contrats en 2020, soit une chute de -2,9 millions d'embauches dont 80% de contrats de moins de 1 mois. Ces évolutions reflètent la spécialisation de la région Ile de France dans les activités de services marchands à la fois fortement utilisatrices de contrats courts

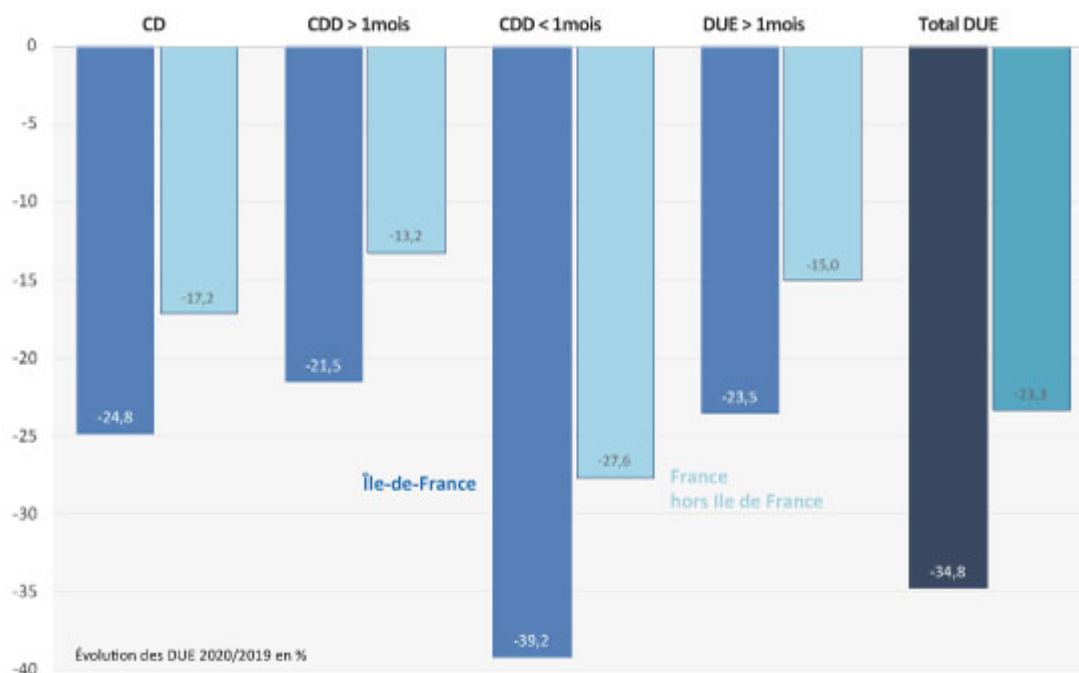
et très impactées par les mesures prophylactiques.

Graphique 2. Évolution des offres d'emplois collectées par Pôle Emploi



Source : Données Pôle Emploi, calculs de l'auteur.

Graphique 3. Évolution des déclarations d'embauches par type de contrat en 2019 et 2020

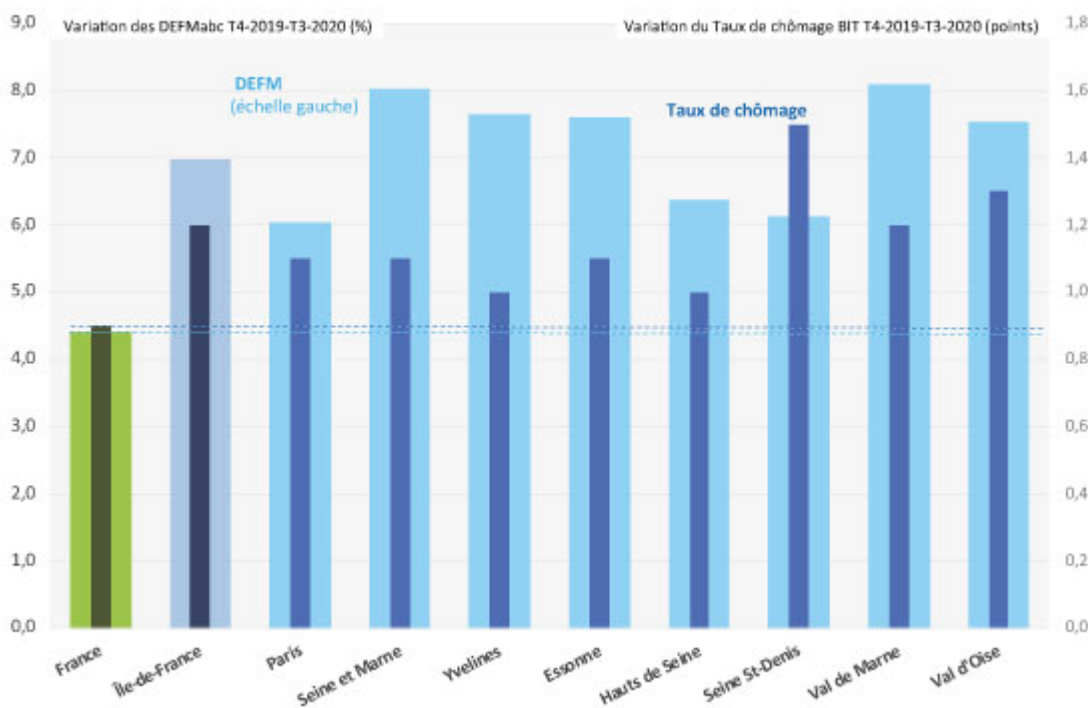


Source : Données Acoess, calculs de l'auteur.

Du côté du chômage, on sait que la mesure du taux de chômage est fortement affectée par la crise (cf. Insee). Néanmoins dans tous les départements de la région le taux de chômage augmentait de 1 à 1,5 point, significativement plus qu'en moyenne en France (+0,9 point), et ce qu'il ait été faible avant la crise, comme à Paris (6,2%) ou élevé comme en Seine Saint-Denis (10,5%) (graphique 4).

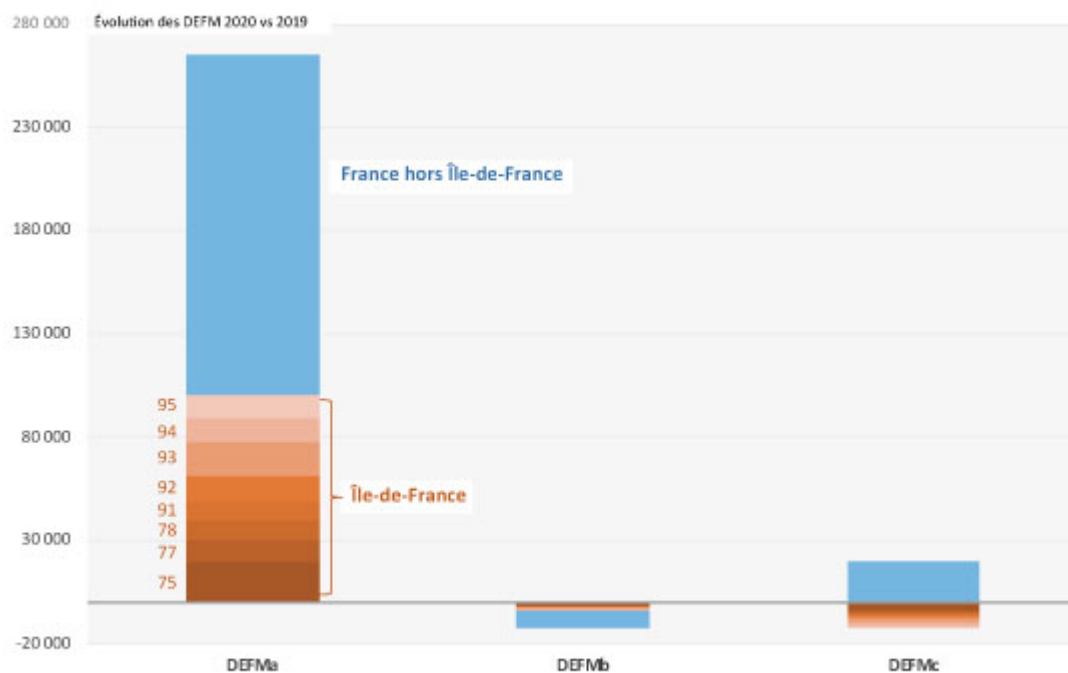
La contribution de l’Ile de France à la hausse des inscriptions en DEFMabc à Pôle Emploi est particulièrement forte (32,3%). Dans six des huit départements de la région la contribution à la hausse des DEFMabc observée en France est deux fois plus importantes que leur part dans les DEFMabc fin 2019. Plus en détails on observe également une forte contribution de l’Ile de France à la hausse nationale des DEFMa (37,8%) alors que la région ne pesait que pour 18,4% de cette catégorie en France en 2019. On note aussi que les DEFMc diminuent dans tous les départements franciliens, alors même qu’elles augmentent dans le reste du pays. On note également que le nombre de DEFMc (activité réduite longue) baisse de -7,2% quand il augmente de +1,6% hors Ile de France, tandis que les DEFMb (activité réduite courte) baissent de -5,6 mais de seulement -1,4% dans le reste de la France.

Graphique 4. Évolutions des inscriptions à Pôle Emploi et du taux de chômage BIT depuis fin 2019



Source : Données Insee, Dares, calculs de l’auteur.

Graphique 5. Évolutions des inscriptions à Pôle Emploi par catégories en 2020



Lecture : les DEFMa ont augmenté de 265 000 en France, dont 100 000 en Île de France et 165 000 dans le reste du pays. Les départements d'Île-de-France sont identifiés par leur numéro administratif.
 Source : Données Insee, calculs de l'auteur.

Les évolutions comparées des inscriptions en DEFMabc et celles du taux de chômage, peuvent refléter des comportements d'activité et des réponses aux enquêtes différents d'un département à l'autre. Ces écarts peuvent également être le fruit de la combinaison de répartition sectorielle des emplois, des contrats qui leur sont associés et des mesures d'urgence telle que l'activité partielle pour les salariés en emploi stable et l'éligibilité élargie à l'assurance chômage (accès, prolongation des droits, etc.). Par exemple, si l'on considère que les actifs vivant en Seine Saint-Denis sont fortement exposés aux contrats courts et disponibles pour travailler, on pourrait s'expliquer que le nombre de DEFMabc habituellement élevé dans ce département augmente relativement peu, et qu'à l'opposé le taux de chômage au sens du BIT augmente beaucoup en raison d'un nombre relativement faible d'actifs en CDI susceptibles de bénéficier de l'activité partielle. D'autre part 20,8% des nouveaux inscrits sur les listes de Pôle Emploi a moins de 25 ans, alors que la part des jeunes DEFMabc était de 9,3% avant le déclenchement de la crise sanitaire (ce ratio étant même supérieur à 3 dans les hauts de Seine), ce qui apparaît cohérent avec la forte

proportion de jeunes habituellement constatée en contrats courts dans les services marchands. Une analyse détaillée des comportements d'activité est toutefois nécessaire pour asseoir ces hypothèses.

*

Au total la situation de l'Ile de France est inhabituellement dégradée dans cette crise. Ces constats soulèvent des questions :

ces évolutions présagent-elles ce qui pourrait advenir dans les autres ? Ne

sont-elles que transitoires en attendant un fort rebond de l'emploi dans les

secteurs confinés du tertiaire marchand dès lors que la situation sanitaire

s'améliorera ? Des éléments complémentaires sont nécessaires pour le dire.

A ce stade il est néanmoins sûr que la répartition régionale des moyens

consacrés aux mesures d'urgence, de relance, de soutien aux individus et aux

entreprises, peut d'ores et déjà tenir compte de la situation extrêmement

dégradée de l'Ile de France, d'autant que l'activité a souvent été un moteur essentiel

de la croissance pour l'économie française dans son ensemble.

Crise sanitaire, chômage, inégalités territoriales

par [Bruno Coquet](#)

Au printemps 2020, l'activité économique et le marché du travail se sont figés dans l'ensemble du pays. Dans ce premier temps de la crise, les nuances entre secteurs, et surtout entre territoires ont été reléguées au second plan. Puis, tout au long de l'année 2020, le déconfinement, les restrictions ciblées, les couvre-feux, le deuxième confinement, les activités partiellement ou totalement mises à l'arrêt selon qu'elles étaient considérées plus ou moins « essentielles », le tout parfois combiné à la saisonnalité de l'offre ou de la demande, ont introduit de la complexité et une grande hétérogénéité des effets de la crise sanitaire.

La situation de différents publics, en particulier les jeunes, et l'arrêt de l'activité et des embauches dans des secteurs les plus impactés focalisent l'attention et les craintes. Les déclinaisons territoriales de la crise suscitent nettement moins d'intérêt^[1]. Pourtant de fortes inégalités territoriales commencent à prendre forme sur le marché du travail : d'un côté la mesure biaisée du chômage BIT tend à niveler les différences entre régions, et celles-ci apparaissent ni plus ni moins différenciées que dans un cycle conjoncturel ordinaire ; d'un autre côté, les déclarations d'embauches à l'Acoss et les inscriptions à Pôle Emploi dessinent un tableau beaucoup plus hétérogène entre régions et entre départements. La

situation la plus préoccupante est celle de l'Île-de-France qui représentait 23% de l'emploi salarié et 17% des chômeurs en 2019, mais concentre 30% de la baisse de l'emploi et 40% de la chute des embauches, et 32% à la hausse des DEFM en France en 2020.

Les données disponibles ne permettent pas encore d'expliquer précisément ces différences. Notamment il n'y a pas de régularité directement évidente, ni avec la situation sanitaire ou ni avec la spécialisation des territoires. L'approche simplement descriptive retenue ici permet cependant déjà d'identifier des problèmes, et fournit des éléments pertinents pour prioriser et orienter les interventions publiques en adéquation avec la situation spécifique du marché du travail au niveau territorial.

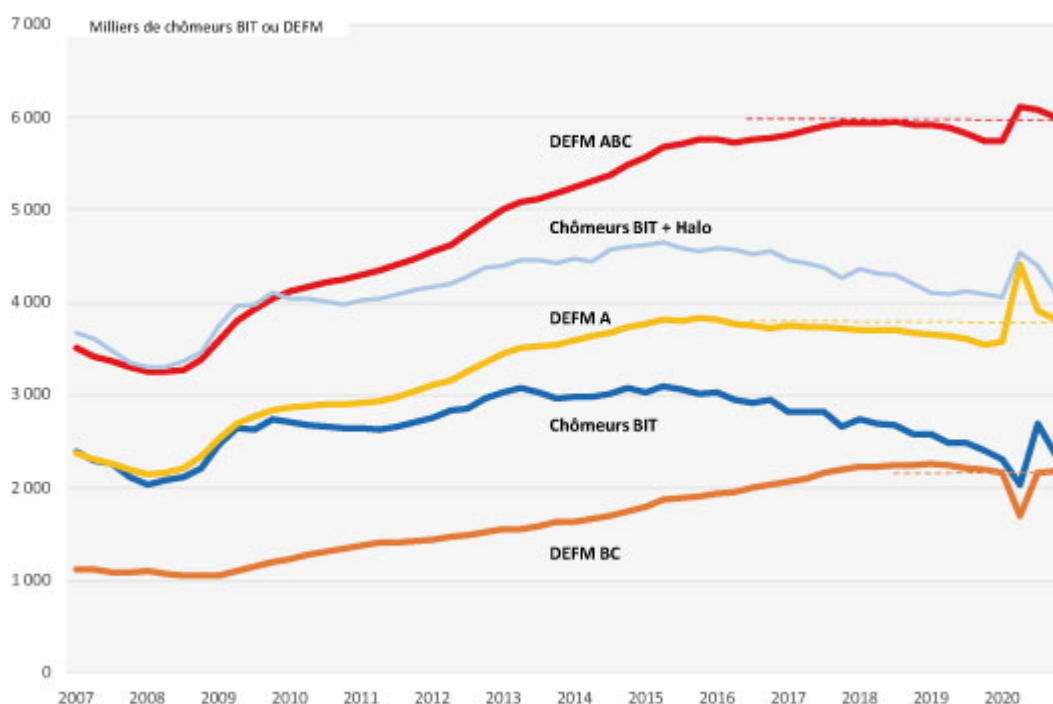
Taux de chômage : biaisé et peu différencié

Le taux de chômage au sens du BIT est connu jusqu'au quatrième trimestre 2020, où il atteignait 8,0%, légèrement inférieur à son niveau de fin 2019 (8,1%). Mais l'Insee explique parfaitement les perturbations techniques et comportementales de tous ordres que subit cet indicateur [\[21\]](#), qui font apparaître son évolution en contrepoint de la chute d'activité observée.

Les séries complémentaires au sens du BIT (halo, sous-emploi) donnent une vision plus précise de la complexité contemporaine des situations d'emplois. Mais, même en incluant ces populations (hors activité partielle) les

différents concepts issus de l'enquête emploi fin 2020 à sont un niveau équivalent à celui de la fin 2019, avant la crise (graphique 1), cependant que l'emploi est en baisse et les DEFM en hausse donnent une image plus contrastée de la réalité.

Graphique 1. Chômage BIT, Halo du chômage, et chômeurs inscrits à Pôle Emploi



Sources : Données Insee, Dares.

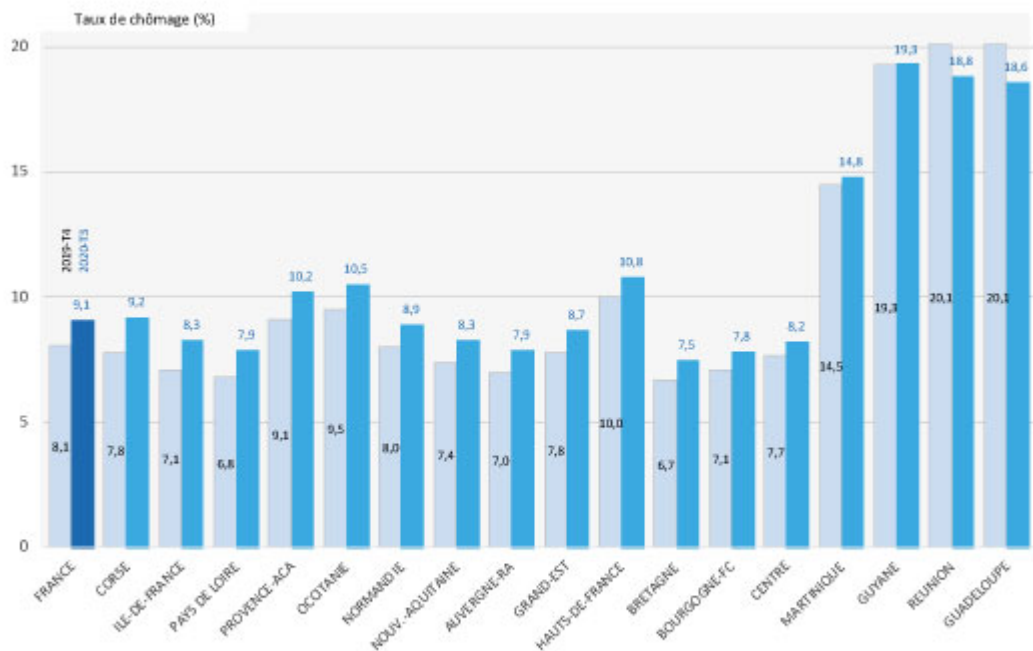
Au niveau régional les taux de chômage ne sont pour le moment connus que jusqu'au troisième trimestre 2020, période durant laquelle une partie des difficultés de mesure étaient moindres en raison de l'important relâchement des restrictions pesant sur l'activité. En outre les séries complémentaires que publie l'Insee (halo, sous-emploi) ne sont pas encore disponibles au niveau régional.

Si l'on met de côté les départements d'outre-mer qui connaissent une baisse très significative de leur taux de chômage, les régions

métropolitaines enregistrent une hausse plutôt modérée de celui-ci : en effet, au-delà de la chute observée au niveau national en T2 et du rebond en T3, les évolutions régionales ne sont pas inhabituelles, et même relativement homogènes entre régions compte tenu de l'aspect difficilement lisible, de la situation sanitaire et de ses conséquences. Autour de la moyenne nationale de +0,9 point (révisée à +1,0 pt en février 2021), l'augmentation dépasse 1 point en Corse (+1,4 pt), Île-de-France (+1,3 pt), Pays de Loire et Provence Alpes Côte -d'Azur (+1,1 pt) ; à l'opposé, la hausse est inférieure à 0,8 point dans les régions Centre Val de Loire (+0,5 pt) et Bourgogne Franche-Comté (+0,7 pt).

Les informations disponibles sont cependant encore insuffisantes pour déterminer si les écarts observés entre régions proviennent de biais plus ou moins importants de l'indicateur ou d'une réalité effectivement différente.

Graphique 2. Taux de chômage par région en fin 2019 et au 3^e trimestre 2020



Note : le taux de chômage France publié avec les données régionales du 3^e trimestre est de 9,0 %. Le graphique présente le taux national du 3^e trimestre révisé par l'Insee (9,1 %) avec la publication du 4^e trimestre 2020. Les données trimestrielles régionales présentées ici n'ont pas été révisées à ce stade.

Sources : Données Insee, calculs de l'auteur.

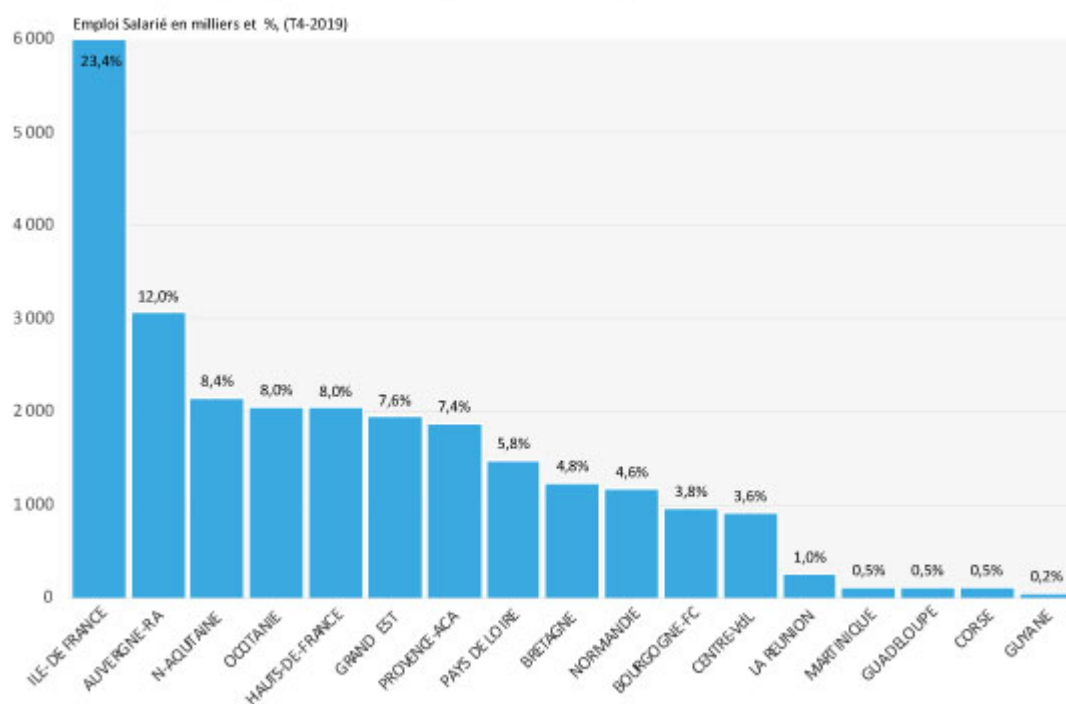
Emploi : recul modéré, concentré sur quelques régions

Si on se réfère aux destructions d'emplois qui devraient suivre une contraction de l'activité telle que celle observée en 2020, la situation de l'emploi apparaît presque figée par les mesures de soutien, puisque la chute de l'emploi salarié marchand n'a été que de -360 000 emplois à la fin 2020 par rapport à la fin 2019. En miroir, le recours à l'activité partielle dans les régions est conforme à ce que peut laisser attendre le poids de chaque région dans l'emploi salarié total (graphique 3).

Les données régionales ne sont disponibles que pour les trois premiers trimestres 2020. Trois régions (Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Grand-Est), qui représentaient 43% de l'emploi total fin 2019 expliquent à elles seules la moitié de la baisse

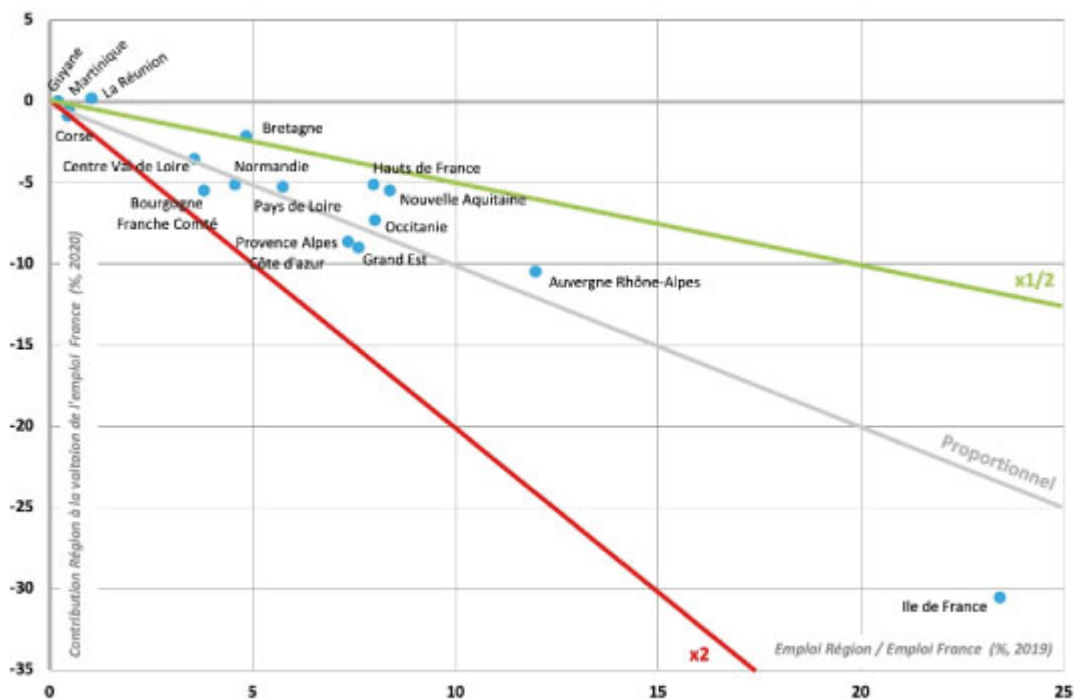
de l'emploi jusqu'en octobre 2020 ; si on leur ajoute la région Provence Alpes-Côte-d'Azur, ces 4 régions qui pèsent la moitié de l'emploi expliquent 60% de sa baisse. Même si elles ont un poids plus modeste, les régions Bourgogne-Franche-Comté et Corse ont à leur échelle une forte contribution à la baisse de l'emploi (respectivement -5,5% et -0,9%), soit environ 1,5 fois leur poids dans l'emploi salarié du pays (3,8% et 0,5%). À l'opposé les régions de la Bretagne et des Hauts de France pèsent à elles deux 12,8% de l'emploi salarié mais seulement 7,3% de la baisse observée en 2020 (graphiques 3 et 4).

Graphique 3. Part des régions dans l'emploi salarié total en 2019



Sources : Données Insee, calculs de l'auteur.

Graphique 4. Part des régions dans l'emploi et contribution à l'évolution de l'emploi en 2020



Lecture : fin 2019, 23 % des emplois étaient localisés en région Île-de-France (abscisses) et cette région représentait 30 % des pertes d'emploi salariés (ordonnées) enregistrées dans l'ensemble de la France au cours des 3 premiers trimestres 2020.

Sources : Données Insee, calculs de l'auteur.

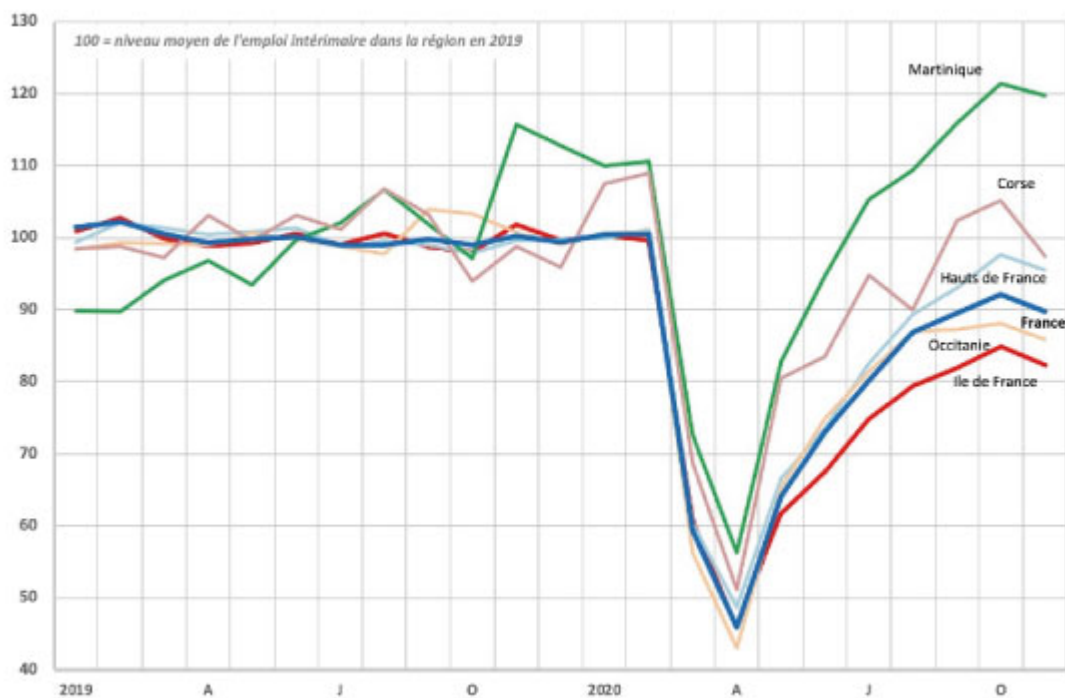
Les dynamiques d'emploi sont donc très hétérogènes au niveau régional, malgré l'inertie relative du marché du travail national. Il est cependant difficile, en première approche, de faire un lien direct entre l'incidence de l'épidémie et ces résultats dans chaque territoire, comme le montrent par exemple la Bretagne peu touchée et les Hauts-de-France très touchés par les contaminations. Il est possible que cette différenciation entre régions puisse résulter de la combinaison de mesures sanitaires homogènes au niveau national et de spécialisations sectorielles de chaque territoire.

La dynamique de l'emploi intérimaire est assez analogue à celle de l'emploi total : après l'effondrement généralisé d'avril 2020, la reprise coïncide avec une dispersion régionale significative. Proportionnellement, l'Île-de-France est ici encore la région

la plus affectée : à fin novembre 2020, l'emploi intérimaire est 18% inférieur à son niveau moyen de 2019. À l'opposé en Martinique les emplois en intérim sont 20% plus nombreux que l'année précédente. L'emploi intérimaire a retrouvé une bonne dynamique en Corse, contrastant avec l'évolution de l'emploi salarié en général (graphique 5).

La mise sous cloche de l'économie a évidemment une incidence très différenciée sur les stocks (emploi, chômage) et les flux (embauches, fins de contrats et licenciements) : si le stock d'emplois présente une chute modérée relativement à la baisse d'activité, les flux d'embauches atteignent quant à eux un étiage du fait de la mise à l'arrêt de certains secteurs fortement utilisateurs de contrats courts, des effets de l'activité partielle, et par l'affaiblissement des flux de sorties (démissions, licenciements, etc.) et donc d'entrées en contrats longs. Les emplois courts, directement soumis aux fluctuations d'offre et de demande sans que les mesures anti-crise ne les protègent sont en effet beaucoup plus volatils que l'emploi salarié total.

Graphique 5. Emploi intérimaire par région en 2019 et 2020

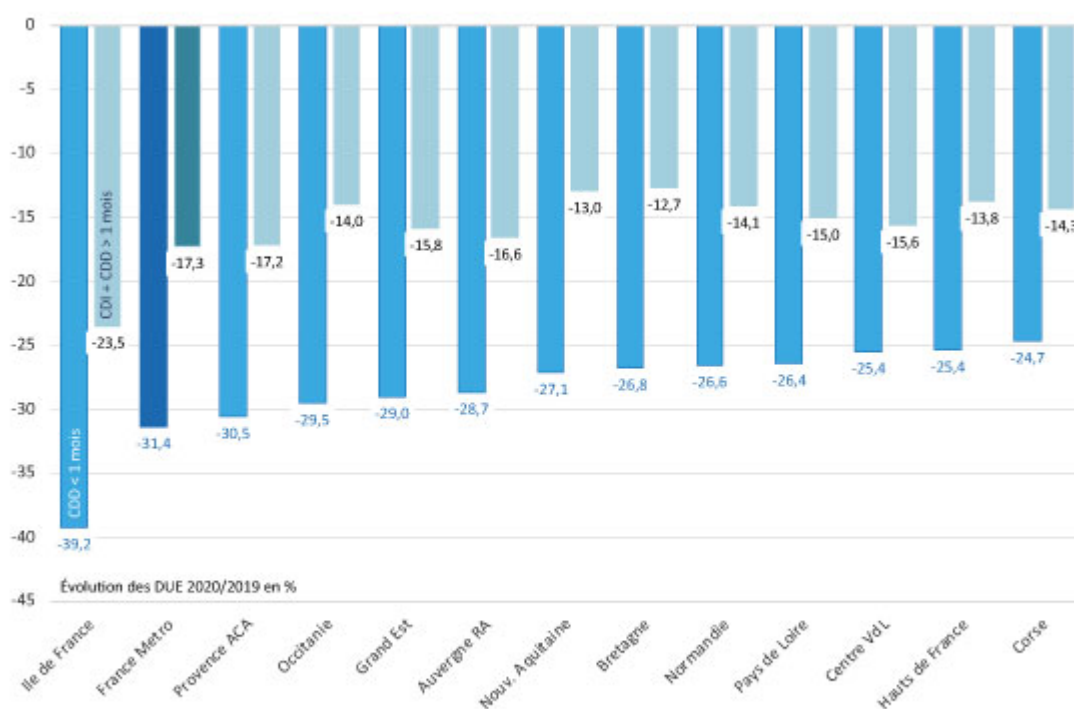


Sources : Données Dares, calculs de l'auteur.

Au regard des flux d'embauches, les régions les plus affectées sont celles dont l'emploi chute le plus fortement. L'Île-de-France connaît l'évolution la plus défavorable, et c'est même la seule région qui enregistre une baisse des flux d'embauches au-delà de la moyenne nationale, tant pour les CDD de moins de 1 mois (-39,2%) que pour les contrats plus longs (-23,5%) (graphique 6). La spécialisation productive des régions explique certainement une partie de ces différences : par exemple, en Île-de-France 63% des emplois sont dans les secteurs du « tertiaire marchand » (49% pour l'ensemble du pays), qui comprend des activités très impactées par la crise (restaurants, tourisme, activités culturelles, événementiel... où la baisse des embauches dépasse parfois 30% au niveau national, voire 40% pour les contrats de moins de 1 mois) ; en

revanche, la région Auvergne-Rhône-Alpes où le tertiaire marchand est également important (49% de l'emploi) subit aussi très fortement la crise alors que sa spécialisation plutôt industrielle (16% de l'emploi salarié pour 12,4% au niveau national) aurait pu mieux la prémunir si on la compare par exemple aux Hauts de France. Toujours au titre d'effets de composition on peut également supputer que les départements d'outre-mer ont bénéficié de la forte proportion d'emploi non-marchand dans leurs économies, comprise entre 40 et 45% et dépasse même 51% pour la Guyane, contre une moyenne nationale de 32%.

Graphique 6. Évolution des Déclarations Uniques d'Embauches (DUE) par région en 2020



Lecture : Sur l'ensemble de l'année 2020 les déclarations d'embauches sur des contrats de moins de 1 mois ont diminué de 30,5 %, et les embauches en CDD de plus de 1 mois et en CDI ont diminué de 17,2 % en région Provence-Alpes Côte d'Azur par rapport à 2019.

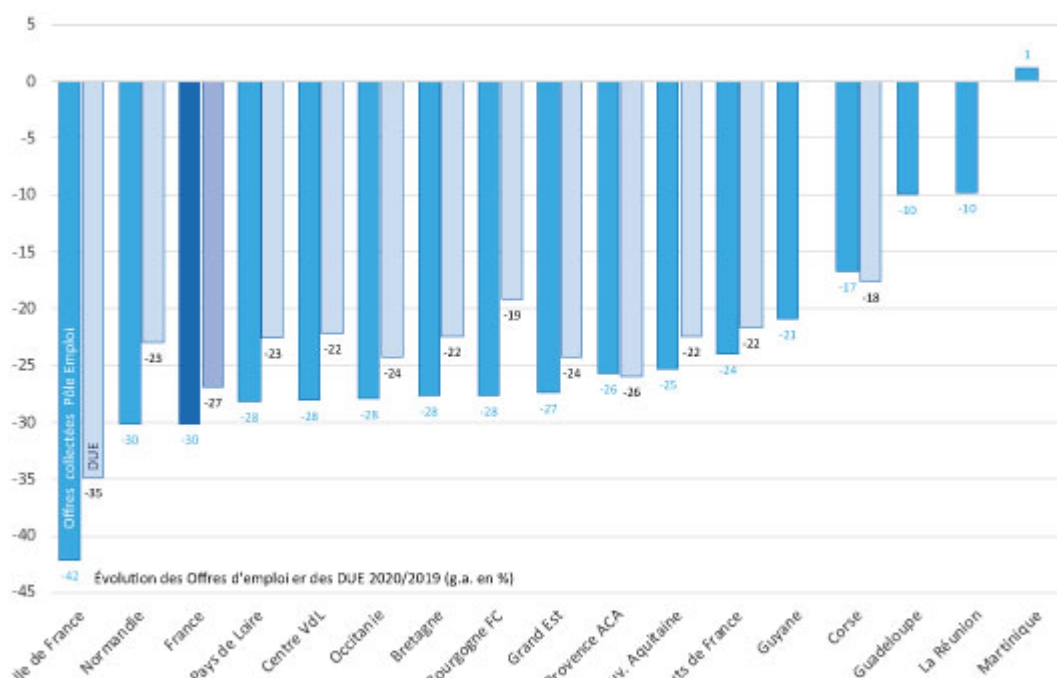
Sources : Données Acooss, calculs de l'auteur.

On pourrait multiplier les exemples contradictoires, qui montrent surtout qu'il est prématuré sur la base de ces seules données d'expliquer les différences territoriales d'évolution des flux

de main-d'œuvre et d'emploi durant la crise. Pour ce faire, une analyse économétrique plus poussée doit être conduite.

La chute des offres d'emploi collectées par Pôle Emploi est plus marquée que celle des DUE mais elle confirme une hétérogénéité régionale dont l'ampleur et la distribution sont pratiquement similaires (graphique 7).

Graphique 7. Évolution des offres d'emploi et des DUE par région en 2020



Lecture : Sur l'ensemble de l'année 2020 les offres d'emploi collectées par Pôle Emploi ont baissé de 42 % en Île-de-France, cependant que l'ensemble des DUE comptabilisées par l'Acoss diminuait de 35 %.

Sources : Données Acoss, Pôle Emploi, calculs de l'auteur.

Inscriptions à Pôle

Emploi : forte hétérogénéité territoriale

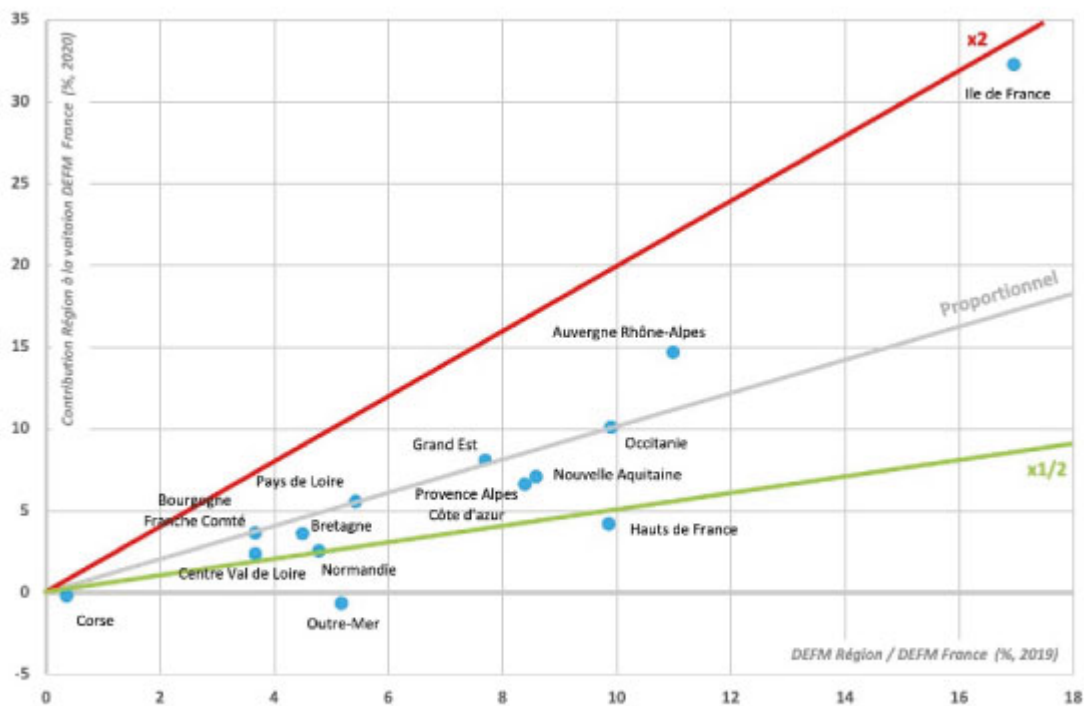
La ventilation régionale des inscriptions à Pôle Emploi est connue jusqu'au quatrième trimestre 2020, donc plus récente que les données d'emploi et de chômage observées ci-dessus.

Ces inscriptions auprès de Pôle Emploi donnent une image encore bien plus contrastée que les précédents de

l'impact territorial de la crise. L'Île-de-France connaît la plus forte progression des DEF Mabc (+84 000, soit +8,6% en 1 an), devant Rhône-Alpes-Auvergne (+38 000, +6,1%) (graphique 8). La contribution de ces deux régions à la hausse totale des DEF Mabc (respectivement + 32,3% et +14,7%) est près de deux fois plus forte que leur poids dans le total des DEF Mabc fin 2019. Enfin, quatre régions (Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Grand-Est) qui représentaient 43% du total des DEF Mabc à la fin 2019 expliquent deux tiers de la hausse des inscriptions à Pôle Emploi.

Toutes les autres régions ont une contribution à la croissance des DEF Mabc moins que proportionnelle à leur poids dans cet indicateur fin 2019. La Corse et les départements ultramarins enregistrent une diminution des DEF Mabc, cohérente avec l'évolution du taux de chômage outre-mer, bien que cette évolution soit plutôt surprenante pour la Corse. L'évolution des DEF Mabc dans les Hauts-de-France, région où le chômage est historiquement à un niveau élevé et qui a durement subi la crise sanitaire, est particulièrement modérée, et même la plus faible après la Corse et l'outre-mer.

Graphique 8. Part des régions dans les DEFMA et contribution à l'évolution 2020



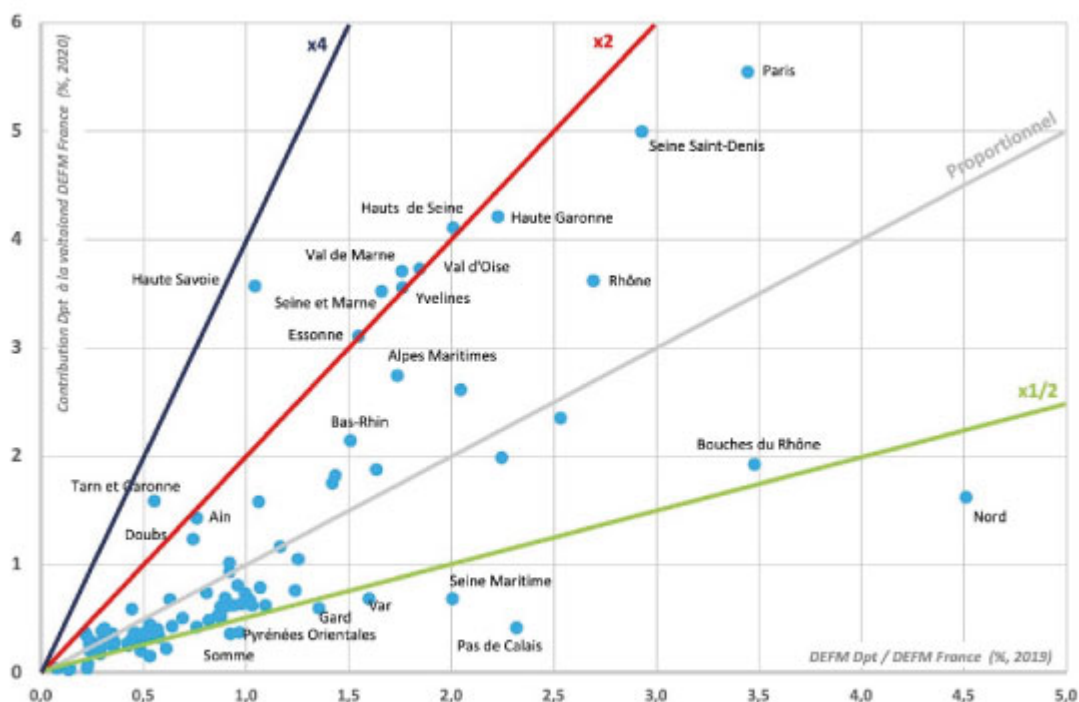
Lecture : Les Hauts de France qui concentraient 9,9 % des DEFMA fin 2019 (abscisses), pèsent pour 4,2 % dans la hausse des DEFMA en France sur l'ensemble de l'année 2020 (ordonnées).

Sources : Données Insee, Dares, calculs de l'auteur.

Au niveau départemental l'hétérogénéité des territoires en est encore plus marquée. On note que Paris concentrait en 2019 3,5% des DEFMA mais contribue à 5,5% de leur hausse en 2020, alors que le département des Bouches du Rhône, dont le poids dans les DEFMA était identique à celui de Paris, contribue pour seulement 1,9% à la hausse de 2020. Le contraste est encore plus fort avec le département du Nord qui comptait 4,5% des DEFMA en 2019 mais ne contribue que pour 1,6% à la hausse de ces catégories de demandeurs d'emploi en 2020 (graphique 9). Les départements d'Île-de-France ont tous une contribution deux fois plus élevée à la hausse des DEFMA en 2020 que ne l'était leur poids dans cet indicateur l'année précédente. D'une dimension moindre, le Tarn-et-Garonne a une contribution plus de 3 fois plus élevée (1,7%) à la hausse de 2020 que son

pois dans les DEFMabc en 2019 (0,5%). Enfin on note que les départements limitrophes de la Suisse (Haute-Savoie, Ain, Doubs) ont une contribution très forte à la hausse des DEFMabc consécutive à la crise sanitaire.

Graphique 9. Part des départements dans les DEFM et contribution à l'évolution 2020



Lecture : La Seine Maritime qui concentrait 2,0 % des DEFMabc fin 2019 (abscisses), pèse pour 0,7 % dans la hausse des DEFMabc de moins de 25 ans en France sur l'ensemble de l'année 2020 (ordonnées).

Sources : Données Insee, Dares, calculs de l'auteur.

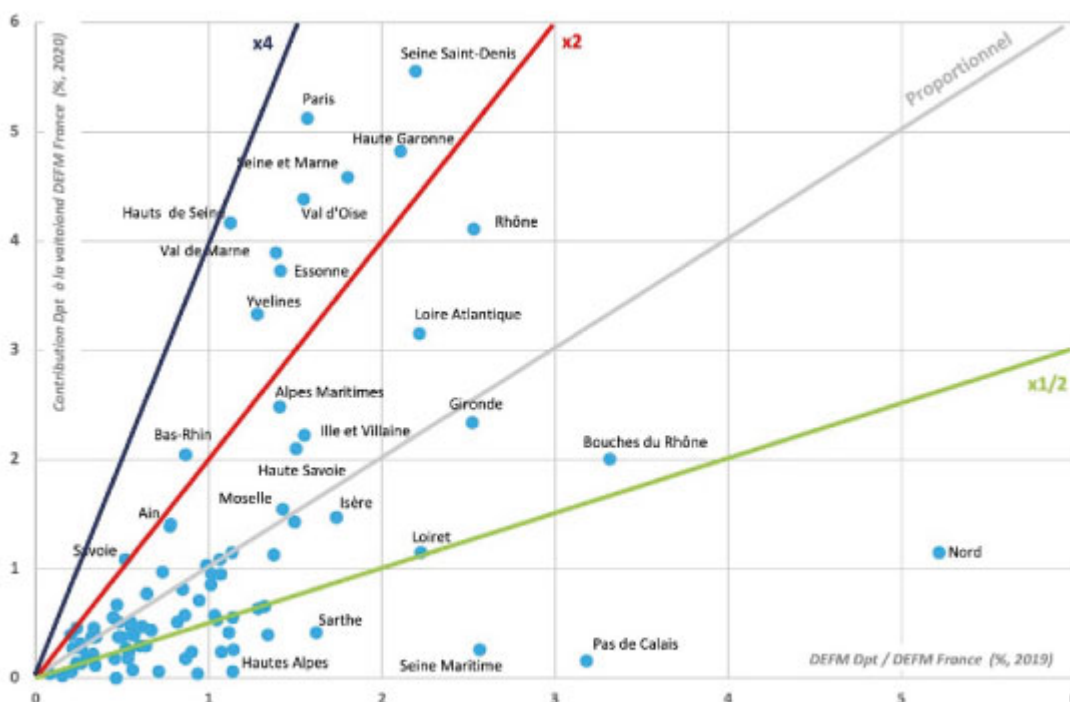
Si l'on détaille les évolutions du chômage des jeunes au niveau départemental, on observe également une très forte hétérogénéité, et si la situation est très problématique dans certaines régions du pays, elle s'est aussi très peu dégradée dans d'autres, y compris dans des territoires habituellement fragiles (Pas-de-Calais, Nord) sans que le lien avec la situation sanitaire soit clair (graphique 10).

De manière générale les départements pour lesquels la contribution à la hausse des DEFMabc était la plus forte sont tout de même

aussi ceux qui contribuent le plus à la hausse des DEFMabc des moins de 25 ans en 2020. Quelques départements apparaissent cependant ici avec une situation plus dégradée : Haute-Garonne, Loire-Atlantique, Gironde, et à un degré moindre Alpes-Maritimes et Bas-Rhin qui ont en commun d'avoir une très grosse agglomération pour préfecture. Le Nord, et dans une moindre mesure les Bouches-du-Rhône sont dans la situation opposée, ainsi que des territoires traditionnellement industriels comme la Seine-Maritime ou le Pas-de-Calais.

La situation des seniors de plus de 50 ans ne s'est pas moins dégradée que celle des jeunes, mais elle est beaucoup plus homogène au niveau régional et départemental.

Graphique 10. Part des départements dans les DEFM < 25 ans et contribution à l'évolution 2020



Lecture : La Loire Atlantique qui concentrait 2,2 % des DEFMabc de moins de 25 ans fin 2019 (abscisses), pèse pour 3,2 % dans la hausse des DEFMabc de moins de 25 ans en France sur l'ensemble de l'année 2020 (ordonnées).

Sources : Données Insee, calculs de l'auteur.

Le rapprochement de ces différentes sources montre que les marchés du travail des régions et des départements subissent très diversement les conséquences de la crise sanitaire qui frappe la France. Cette situation est en partie liée à la spécialisation sectorielle, à la structure d'âge de la population, à l'intensité de l'épidémie dans chaque territoire, mais pas seulement. En outre les régions habituellement les plus touchées dans les cycles d'activité usuels, ceux où le taux de chômage est élevé (en particulier celui des publics fragiles) ne sont pas cette fois-ci les plus affectées, comme le montre le cas de l'Île-de-France, territoire le plus affecté par la crise en 2020, quel que soit l'indicateur retenu.

Ces données donnent déjà des informations très utiles pour cibler et calibrer au mieux les dispositifs d'urgence et de relance. Mais il est nécessaire d'approfondir l'analyse, notamment pour comprendre les raisons de cette différenciation inhabituelle, et éventuellement anticiper si des mesures de soutien complémentaires – et lesquelles – seront nécessaires lorsque l'économie reprendra son cours, une fois les restrictions sanitaires levées.

[\[1\]](#)

Un travail en ce sens a été réalisé en juin 2020, juste après le premier confinement, par Bouvart C., Dherbécourt C., Le Hir B. (2020)

« Vulnérabilité économique des zones d'emploi face à la crise », *France Stratégie*.

Le rapport du Comité de suivi et d'évaluation des mesures de soutien aux entreprises a également publié en février 2021 un rapport « Statistiques sur le recours aux dispositifs de mars à septembre 2020 », qui analyse certains aspects, notamment l'utilisation de l'activité partielle durant le premier confinement.

[\[2\]](#)

Cf. Note d'éclairage jointe à la publication (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5044459>)